

CAHIERS DU LIPSOR

LA FILIERE AGRICOLE ET L'ENVIRONNEMENT

Sénarios 2010 par la méthode

Delphi- Abaque de Régnier

Pierre Chapuy et Régine Monti

Cahier n°9

Mars 1998

Diffusion : Librairie des Arts et Métiers, 33 rue Réaumur 75003 Paris

Tél. : (1) 42 72 12 43 - fax : (1) 42 72 48 56

Prix : 8 Euros (3,81 Euros de frais de port en sus de 1 à 3 cahiers et 5,03 Euros de 4 à 10 cahiers)

AVANT-PROPOS

L'ENVIRONNEMENT : UNE OPPORTUNITE POUR REFLECHIR ET AGIR ENSEMBLE

Bernard Lafourcade ¹

BASF Agriculture France se préoccupe depuis plusieurs années d'anticiper les évolutions futures de la filière agricole. Cette division de BASF, qui commercialise en France des engrais et des produits de protection des plantes, a décidé de mener une réflexion avec ses principaux clients, les coopératives et les entreprises de négoce, considérant que seules une réflexion collective et une expertise diversifiée permettraient de faire émerger les véritables questions clés de l'avenir.

Une première phase commune a été menée en 1995 et 1996 sur l'avenir de la distribution des produits pour l'agriculture. Des enseignements en ont été tirés, et sur la base de cette réflexion, distributeurs et fournisseurs ont pu orienter leurs stratégies et leurs actions.

Ces travaux ont aussi confirmé la place de plus en plus importante que prenait le thème de l'environnement pour la filière, et ont conclu à la nécessité d'y réfléchir de façon spécifique. C'est ce qui a été fait pendant la période allant de décembre 1996 à juillet 1997.

Comme dans la phase précédente, BASF Agriculture France a souhaité mener une démarche ouverte, en mettant au cœur de celle-ci une centaine de ses principaux clients. Une méthodologie participative a été utilisée afin d'associer, sous le contrôle d'un comité de pilotage comprenant des distributeurs et des représentants du monde agricole, les principaux dirigeants des coopératives et des entreprises de distribution représentatifs de la diversité des types d'agriculture.

Ces travaux ont permis de mieux comprendre les évolutions passées et la montée en puissance du thème environnement dans la vie de la filière, mais surtout d'explorer les évolutions futures de l'interface agriculture-environnement.

La distribution a ainsi pris conscience des moyens par lesquels elle pouvait développer une véritable stratégie en matière d'environnement : choix techniques, formation du personnel, certification, contractualisation...

Compte tenu du poids croissant que prennent – dans ce domaine de l'environnement – les spécifications et requêtes exprimées par l'aval de la filière, BASF Agriculture France a décidé en 1998 de poursuivre avec les distributeurs agricoles l'exploration des évolutions liées à l'environnement sur un thème élargi à alimentation humaine en associant des représentants ou des professionnels de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution.

Je suis heureux de voir les résultats de cette réflexion prospective sur l'environnement menée à l'horizon 2010 avec l'aide d'une équipe de consultants du GERPA, de chercheurs du Laboratoire d'investigation prospective stratégique du CNAM et la filière agricole, publiés dans une optique académique ².

Je souhaite qu'à travers cette diffusion l'ensemble des acteurs de la filière soient mieux à même de prendre conscience des enjeux que représente l'environnement dans les dix années qui viennent et qu'ils soient ainsi mieux armés pour développer les politiques et les stratégies permettant de

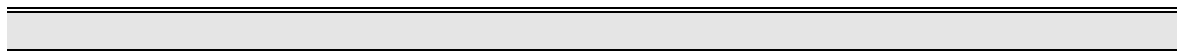
¹ Membre du Directoire de BASF France.

² Ils ont bénéficié déjà d'une certaine audience dans le milieu professionnel : voir la revue *Circuits Culture*, février 1998, ou la revue *Magasin Agricole*, février 1998.

répondre aux besoins de leurs clients, mais aussi plus généralement aux attentes des consommateurs, du grand public et de la société en général.

Sommaire

L'environnement au cœur des enjeux de la filière agricole	3
1) Une consultation des acteurs fondée sur la méthode Delphi-Abaque de Régnier	6
- La méthode Delphi-Abaque de Régnier	7
- Le pilotage de la démarche et les panels d'experts	11
- La conception des questionnaires	12
2) Les principaux résultats de la consultation prospective	16
- Vers le retour de la confiance du public ?	16
- Des contraintes accrues en matière d'environnement et le maintien d'une agriculture intensive propre	19
- L'intégration de l'environnement dans les actions de la filière : de marginale à essentielle	24
- Les principaux enseignements prospectifs de la consultation	27
3) Des votes colorés à la construction de scénarios "agriculture-environnement à l'horizon 2010"	29
- Trois scénarios fondés sur la consultation prospective	29
- Scénario A : 2010, les relations conflictuelles agriculture-environnement	31
- Scénario B : 2010, la conquête par l'agriculture raisonnée	32
- Scénario C : 2010, la pluralité et l'inconfort	33
- L'apport du Delphi-Abaque de Régnier à la construction de scénarios	34
Mobiliser une filière sur des défis à venir	35
Annexe 1 : Les cinq thèmes de la réflexion prospective	36
Annexe 2 : Les soixante-six questions posées lors des trois tours de questionnement	38
Annexe 3 : Les cinq thèmes de questionnement et les affirmations soumises au vote sur le passé, le présent et le futur	41



La filière agricole et l'environnement :

Scénarios 2010

par la méthode Delphi-Abaque de Régnier ³

Pierre CHAPUY ⁴ et Régine MONTI ⁵

L'environnement au cœur des enjeux de la filière agricole

Alors que des secteurs tels l'industrie chimique, les fabricants de lessives, les constructeurs automobiles ont intégré depuis assez longtemps l'environnement dans leur stratégie, la filière agricole ne se trouve affectée que depuis peu par des contraintes réglementaires sur les activités de production ou par les exigences récentes de l'aval en matière de qualité environnementale.

La crise de la “vache folle” a montré avec vigueur – voire avec brutalité – l'actualité des préoccupations environnementales pour l'agriculture et l'élevage. En tant que telle, la “vache folle” n'est pas à proprement parler un problème d'environnement au sens étroit du terme. Cette crise est, en effet, d'abord un problème de santé animale et humaine, lié à des dysfonctionnements de la filière industrielle de nutrition animale et à des carences des institutions publiques de contrôle dans ces deux domaines. Elle ne fait ainsi pas intervenir des problèmes de pollution des milieux (eau, air, sols), de destruction des ressources naturelles (faune et flore, écosystèmes remarquables) ou de dégradation du cadre de vie.

Néanmoins, cette crise renvoie à la problématique environnementale au travers d'un certain nombre de préoccupations liées à l'industrialisation croissante de la filière alimentaire, à l'attente générale du public en matière de sécurité dans tous les domaines de sa vie quotidienne.

De ce fait, cette crise de la “vache folle” peut être considérée comme un catalyseur et un révélateur puissant des préoccupations du public en matière d'environnement, mêlant ainsi à des revendications relatives à la santé, à la sécurité, à la qualité de l'environnement et du cadre de vie des préoccupations à plus long terme quant aux formes du développement de nos sociétés et à la durabilité de celui-ci.

Ce sont bien le caractère relativement récent de l'apparition de la préoccupation environnementale dans la vie de la filière, le bouleversement brutal créé par la crise de la

³ L'Abaque de Régnier (1983, 1989) a été développée par le Docteur François Régnier. C'est une marque déposée. Un logiciel a été développé autour de cette méthode. Il est diffusé par la société SCOOP, 17 cité Joly, 75011 Paris.

⁴ Directeur d'Études associé au sein du GERPA, il a été notamment co-rédacteur en chef de l'ouvrage collectif “L'environnement en France, approche régionale”, préparé par l'Institut français de l'environnement et publié par les Éditions La Découverte en octobre 1996.

⁵ Maître de conférences associé au CNAM - Chaire de Prospective Industrielle.

vache folle au cours de l'année 1996, et la complexité même du thème “environnement” – dont les frontières et les dimensions sont éminemment variables selon les acteurs concernés – qui ont motivé le lancement par BASF d'une réflexion particulière à ce sujet à l'automne 1996.

Ce sont aussi les caractéristiques de cet enjeu commun à la filière agricole ⁶ qui ont conduit à choisir un mode de réflexion tout à fait spécifique, associant étroitement un large nombre de clients de BASF (environ une centaine) et permettant une exploration collective et structurée de l'interface entre environnement et filière agricole à l'horizon 2010.

Les futurs possibles de la filière de distribution agricole

Dès 1995, BASF avait proposé à ces clients de réfléchir ensemble aux grands enjeux de la distribution agricole du futur qui conditionneront, demain, leur réussite ou leur échec. En effet, la filière agricole a connu ces dernières années de profonds bouleversements : la réforme de la politique agricole commune, la mise en œuvre des règles du jeu du commerce mondial (OMC), l'évolution des technologies agricoles avec notamment le développement des OGM (organismes génétiquement modifiés).

La réflexion dans cette première phase – du printemps 1995 à l'été 1996 – s'est concentrée sur l'analyse des stratégies des distributeurs passées, présentes et à venir, des attentes passées, présentes et à venir des agriculteurs en matière de distribution et sur l'étude approfondie du jeu des acteurs.

Trois groupes de travail composés d'une trentaine de distributeurs, avec la participation de membres de BASF et avec l'aide de chercheurs et de consultants, ont mis en œuvre à cet effet diverses méthodes formalisées de réflexion prospective et d'analyse stratégique : analyse de jeux d'acteurs, arbres de compétences, analyse morphologique ⁷, etc.

Les résultats ont été largement diffusés au sein de la distribution ⁸, et repris dans la presse spécialisée ⁹.

À l'issue de cette première étape, les distributeurs ont, notamment lors d'un séminaire de synthèse, considéré que les principaux enjeux auxquels ils devraient faire face dans les années à venir sont ceux de la rentabilité, de la qualité et de la maîtrise des contraintes environnementales.

Ces contraintes environnementales sont apparues, en effet, comme l'une des grandes menaces à venir pour la filière. Les pouvoirs réglementaires – Bruxelles, Ministères – les organismes de représentation, la filière agroalimentaire, etc., tous favorables au développement des exigences environnementales sont, en effet, les acteurs les plus

⁶ On entend ici par filière agricole l'ensemble formé par les industriels producteurs d'engrais et de produits pour la protection des plantes, les distributeurs de ces produits (coopératives et négoce privés) et les agriculteurs.

⁷ Voir *Cahiers du LIPS* n° 5 : “La boîte à outils de prospective stratégique”, Michel GODET et coll., CNAM, Paris, 1997.

⁸ Voir *Travaux et Recherche de Prospective* n° 3, “BASF Agriculture et ses distributeurs : l'avenir en commun”, Futuribles International-LIPS-DATAR, Paris, octobre 1996.

⁹ Voir le numéro de janvier 1997 de la revue *Circuits Culture*.

puissants du jeu. Face à cette évolution, la réflexion des distributeurs a montré que seule une stratégie offensive de tous les acteurs concernés dans la filière – industriels fournisseurs, distributeurs et agriculteurs – permettrait de maîtriser l'évolution des contraintes environnementales.

L'environnement devait dès lors, dans l'esprit des distributeurs, faire d'autant plus l'objet d'une réflexion spécifique que ce domaine, sans être bien évidemment ignoré de la filière, était malgré tout pour beaucoup une préoccupation relativement récente.

La “consultation prospective” sur les problèmes futurs d'environnement

La deuxième phase de la réflexion prospective de BASF avec ses clients, présentée dans cet article, s'est déroulée d'octobre 1996 à mai 1997. Elle a eu pour objectifs :

- d'identifier les principaux aspects de l'évolution attendue à moyen terme dans le domaine de l'environnement,
- d'en apprécier les conséquences potentielles pour la filière,
- d'envisager les actions possibles à mettre en œuvre, notamment par la distribution.

Afin d'associer un nombre élargi de distributeurs à la réflexion, celle-ci a été organisée en utilisant la méthode "*Delphi-Abaque de Régnier*"¹⁰, qui combine l'approche Delphi – interrogation à plusieurs reprises par questionnaires postaux d'un panel d'experts – et l'Abaque de Régnier – outil de consultation d'experts employant une technique de votes colorés et argumentés.

C'est ainsi l'opinion des responsables les plus hauts placés chez une centaine de distributeurs qui a été recueillie. En parallèle, une quarantaine de technico-commerciaux de BASF Agriculture France ont été interrogés selon le même processus, permettant ainsi d'engager la réflexion dans l'entreprise, améliorant la compréhension mutuelle des problèmes et les capacités de dialogue entre l'entreprise et ses clients.

La valorisation des résultats

Les résultats de la consultation prospective ont été présentés et largement débattus lors d'un séminaire rassemblant une quarantaine de distributeurs, des experts extérieurs et une vingtaine de membres de BASF Agriculture France en juin 1997. À partir de ces éléments, des travaux collectifs en ateliers organisés le dernier jour ont permis d'identifier des pistes d'actions concrètes à mettre en place, dès aujourd'hui, par la filière et par ses différentes composantes, face à cette vision largement partagée des avenir possibles.

Sur la base de cette analyse prospective, complétée par des interventions d'experts, trois scénarios relatifs à "l'agriculture et l'environnement à l'horizon 2010" ont été construits. Ils représentent trois histoires possibles de l'interface entre la filière agricole et l'environnement.

¹⁰ Voir *Cahier du LIPS* n° 5, pages 78 à 82 ; et P. CHAPUY, PH. MIRÉNOWICZ, Y. LOUINEAU “Delphi-Abaque de Régnier en matière de prospective du bruit”, *Futuribles* n° 143, mai 1990.

L'ensemble de ces résultats ont été par la suite utilisés à plusieurs reprises pour prolonger l'information et la réflexion chez certains acteurs de la filière, ainsi qu'en interne à BASF Agriculture France.

On trouvera dans ce document un exposé de la méthodologie choisie, la démarche mise en place et les principaux résultats obtenus. Ce cahier présente ainsi successivement :

- une consultation des acteurs fondée sur la méthode Delphi-Abaque de Régnier
- les principaux résultats de la consultation prospective
- le passage des votes colorés à la construction de scénarios “agriculture/environnement à l'horizon 2010”
- la valorisation des résultats

1) UNE CONSULTATION DES ACTEURS FONDEE SUR LA METHODE DELPHI-ABAQUE DE REGNIER

La principale difficulté de cette démarche était de permettre, dans une filière composée d'un grand nombre d'acteurs et où les sujets de compétition internes sont nombreux (lutte pour les marges, les parts de marché, etc.), une réflexion collective associant industriels, distributeurs (négoce et coopératives agricoles) et agriculteurs, combinant leurs points de vue et leurs expertises, leurs visions du futur.

Les fournisseurs et notamment BASF, le plus souvent des grands groupes industriels internationaux, parce qu'ils sont confrontés depuis de nombreuses années aux enjeux de l'environnement, ont pris conscience des risques que ce sujet crée pour leur industrie. Ils ont déjà pour la plupart mis en place des réponses techniques, commerciales et managériales dans ce domaine. Ils ne peuvent pourtant évidemment pas imposer leurs solutions aux distributeurs et aux agriculteurs, qui ne sont pas, pour beaucoup, aussi avancés dans leur réflexion et qui n'ont bien sûr pas les mêmes intérêts.

Le défi était donc de conduire les distributeurs – clients directs de BASF – à mener leur propre réflexion sur les interfaces entre l'agriculture et l'environnement, afin qu'ils identifient par eux-mêmes les principaux enjeux à venir pour la filière et en dégagent notamment les actions d'intérêt collectif qui s'imposent.

En effet, la prospective a pour objet de permettre la pré-activité, c'est-à-dire se préparer aux changements attendus et donc les repérer. Pour cela, on sait que rien ne sert de multiplier les rapports de spécialistes sur les grands sujets de l'avenir. Il faut que les acteurs du futur anticipent eux-mêmes, pour eux-mêmes, ces grandes évolutions. Aussi il convenait de choisir une méthode de consultation des acteurs – ici plus d'une centaine de dirigeants de la distribution – qui leur permettrait de révéler mais surtout d'élaborer leurs visions des futurs de l'interface environnement-agriculture de façon collective, explicite et structurée.

Mais l'objectif final de toute démarche de prospective stratégique, c'est surtout développer la pro-activité, provoquer des changements souhaités, c'est-à-dire ici favoriser la diffusion d'une dynamique du changement dans l'ensemble des entreprises de la filière qui permettent de sauvegarder les intérêts à long terme de tous, face à ces défis environnementaux. Il s'agissait notamment, face à ces évolutions en cours dans le domaine de l'environnement, de rendre les entreprises qui composent cette filière acteurs de ces changements et non plus de les subir.

Il convenait pour toute une profession de construire ses représentations (“cartes mentales”) des défis futurs, de prendre conscience de l'évolution des composantes de l'interface entre agriculture et environnement et de leurs conséquences sur les métiers de la distribution. Celle-ci pouvait ainsi balayer les futurs possibles – les scénarios – dans lesquels la filière aura à défendre ses intérêts communs.

La démarche que nous présentons ci-après qui s'appuie sur la méthode Delphi-Abaque de Régnier a été choisie à cet effet.

Pourquoi consulter des experts ?

Toute démarche prospective, pour être fructueuse, c'est-à-dire aider à développer le "réflexe prospectif" dans les entreprises et contribuer concrètement à la prise de décision éclairée au regard des futurs possibles, doit respecter les cinq "critères de qualité" suivants :

- la démarche doit être **pertinente**, poser les bonnes questions pour l'avenir de la filière,
- les réflexions sur le futur doivent s'ancrer dans la réalité de la production agricole et des territoires, être **vraisemblables**,
- elles doivent contribuer à développer des visions **cohérentes** des futurs possibles,
- les travaux doivent avoir la **transparence** nécessaire à leur appropriation par les entreprises et à leur valorisation,
- ils doivent déboucher sur des conclusions **opérationnelles**.

Par ailleurs, « Il n'y a pas de statistiques du futur, ... il n'y a que des avis d'experts ». La difficulté est donc bien de solliciter de façon raisonnée et coordonnée, d'analyser et de synthétiser ces avis d'experts ¹¹.

Delphi, une des plus anciennes méthodes de prospective, a pour but de mettre en évidence des convergences d'opinion et de dégager certains consensus sur des sujets précis, grâce à l'interrogation d'experts à l'aide de questionnaire successifs (en général trois).

Elle a été utilisée principalement dans le domaine de la prospective technologique pour aboutir à des convergences des points de vue d'experts concernant souvent les dates d'émergence des technologies nouvelles ¹².

À la fin des années 80, la méthode Delphi a été employée sous une forme nouvelle pour mener une réflexion prospective dans le domaine de la recherche appliquée sur le bruit. Il s'agissait non pas d'aboutir à des consensus en reposant trois fois de suite les mêmes questions, mais d'explorer les dimensions d'un problème prospectif, en précisant et affinant les questions à chaque tour au vu des opinions des experts recueillies lors du questionnement précédent. En outre, pour faciliter le recueil des informations qualitatives, on a recouru à une technique de vote coloré, l'Abaque de Régnier. Il a été choisi ici de recourir à nouveau cette méthode Delphi-Abaque de Régnier.

LA METHODE DELPHI-ABAQUE DE REGNIER

L'application de la démarche Delphi-Abaque de Régnier à la prospective des interactions entre l'agriculture et l'environnement a été l'occasion d'une nouvelle étape dans l'application de cet outil. Deux innovations ont de fait été introduites.

¹¹ Voir Michel GODET *Manuel de Prospective Stratégique, tomes 1 et 2*, Dunod, Paris, 260 p. et 359 p.

¹² Une utilisation récente de la méthode Delphi en Allemagne, au Japon et en France, au service de la prospective technologique est détaillée dans le n° 218 (mars 1997) de la revue *Futuribles* (Jean-Alain HÉRAUD, Francis MUNIER, Kostas NANOPOULOS : "Méthode Delphi : une étude de cas sur les technologies du futur").

La première innovation concerne la prise en compte du temps dans les questionnements. Pour mener à bien une réflexion prospective de qualité, celle-ci doit s'ancrer dans une rétrospective. Elle doit aussi passer par une compréhension suffisamment fine du "fonctionnement actuel du système". C'est la raison pour laquelle il a été décidé d'organiser les trois tours de questionnement du Delphi successivement sur le passé, le présent et le futur (voir infra).

La deuxième innovation a été une valorisation des résultats des opinions des experts sur le futur sous la forme de scénarios contrastés à l'horizon 2010. En effet, la démarche Delphi-Abaque ne faisant pas disparaître l'opinion individuelle dans la synthèse des votes, on peut repérer des tendances lourdes (notamment derrière les larges consensus), les incertitudes majeures (par exemple derrière les dissensus affirmés), mais aussi les germes de changement (au travers de certaines des opinions minoritaires) [voir partie 3].

Nous présentons rapidement ci-dessous les principes de l'Abaque de Régnier puis ceux du Delphi-Abaque de Régnier.

Le principe de l'Abaque de Régnier

La méthode Abaque de Régnier est une technique formalisée de consultation d'experts faisant appel au jugement intuitif, particulièrement adaptée au recueil et au traitement d'informations qualitatives.

Si aujourd'hui nous disposons de puissants moyens de calcul pour saisir et traiter l'information quantitative (données économiques et financières notamment...), nous nous trouvons souvent désarmés devant l'information qualitative (opinions, données incertaines...) qui constitue en grande part de la base des études prospectives et stratégiques.

Face à ces carences, l'Abaque de Régnier représente un outil de communication qui facilite la saisie et la gestion de l'information qualitative en s'appuyant sur une codification des procédures d'échange : une échelle du choix coloré.

La logique colorée de l'Abaque de Régnier

L'idée de base est de recueillir l'opinion des experts selon une échelle de sept couleurs : *vert, vert clair, orange, rouge clair, rouge, blanc et noir*. Cette gamme colorée traduit toute la hiérarchie des opinions possibles, de très favorable (vert), à très défavorable (rouge), le noir signifiant le refus de prendre position et le blanc symbolisant l'incapacité d'annoncer la couleur :

Vert	:	“Je suis tout à fait d'accord”
Vert clair	:	“Je suis plutôt d'accord”
Orange	:	“J'ai un avis partagé”
Rouge clair	:	“Je suis plutôt pas d'accord”
Rouge	:	“Je ne suis pas du tout d'accord”
Blanc	:	“Je ne sais pas répondre”
Noir	:	“Je ne veux pas répondre”

En étendant la procédure à un groupe et sur un ensemble de propositions pour un sujet donné, il devient possible de construire une "carte du problème à trois dimensions". Il y a les lignes (*propositions ou items*) et les colonnes (*participants*) et à l'intersection de celles-ci, les sept choix de l'échelle de décision ; cinq choix colorés, plus le blanc et le noir (*la position du participant p sur l'item i*).

Le traitement de l'information

Contrairement à un tableau de chiffres, la perception de l'information est globale et immédiate, tout en respectant l'individu qui n'est pas dilué dans une moyenne statistique. Cette échelle colorée utilisée dans une configuration en tableau (en ligne les sujets soumis au vote, en colonne les réponses de chaque expert sur ces sujets) constitue le principe de l'Abaque de Régnier.

Ce tableau coloré peut être facilement géré par informatique : histogramme par question, ordonnancements et classement des votes selon les différentes questions ou selon les experts, tris hiérarchiques... de façon à faire apparaître le sens du "dessin dans le tapis".

Les plages de consensus/dissensus sont immédiatement visibles. Un vert dominant (majoritaire), prolongé par du vert clair puis un ou deux oranges, indiquent un consensus qui s'atténue quelque peu. L'absence d'orange entre une fraction dominante de vert et vert clair et un bloc rouge dénote au contraire un contraste tranché.

La qualité d'une réponse ne vaut évidemment que par la qualité de formulation de la proposition, c'est pourquoi, comme le rappelle le Docteur François Régnier, "*si la synthèse colorée de l'Abaque accélère la communication, elle ne dispense pas d'investir le temps économisé en analyse préalable et minutieuse du vocabulaire du problème*"¹³. [Voir dans le cahier central des exemples de tels tableaux des votes et de leurs traitements]

La méthode DELPHI-Abaque de Régnier appliquée à la réflexion prospective "exploratoire"

La combinaison des deux outils (DELPHI et Abaque de Régnier) permet ainsi d'interroger avec rapidité et efficacité un panel d'experts (ici les dirigeants d'entreprises de distribution d'engrais et de produits phytosanitaires) à trois reprises, sur un sujet pour lequel l'analyse initiale et les sujets clés soumis au vote sont élaborés au fur et à mesure du déroulement des trois étapes par un Comité de Pilotage (voir ci-après le pilotage de la démarche).

La mise en œuvre concrète de la méthode

La méthode de vote choisie (Abaque de Régnier) signifie que le matériau de réflexion recueilli est l'opinion des personnes interrogées, c'est-à-dire ici les distributeurs (ou technico-commerciaux).

¹³ François RÉGNIER, *Annoncer la couleur*, IMQ, Nancy, 1989, 126 p.

C'est l'opinion des responsables les plus hauts placés chez les distributeurs qui a été recherchée. Cependant dans certaines entreprises, afin d'élaborer leur réponse, les dirigeants ont organisé de véritables réunions de travail pour préparer les votes et les argumentaires. Néanmoins, c'est à chaque fois un seul vote (de synthèse) qui a été fourni par distributeur.

Les experts ont été interrogés à trois reprises sur une série de questions présentées sous forme d'affirmations. Ces questions ont été élaborées, lors des deuxième et troisième tours, en fonction des réponses obtenues au tour précédent (approfondissement de certaines questions, nouveaux thèmes suggérés par les experts à la fin de leur réponse, ...).

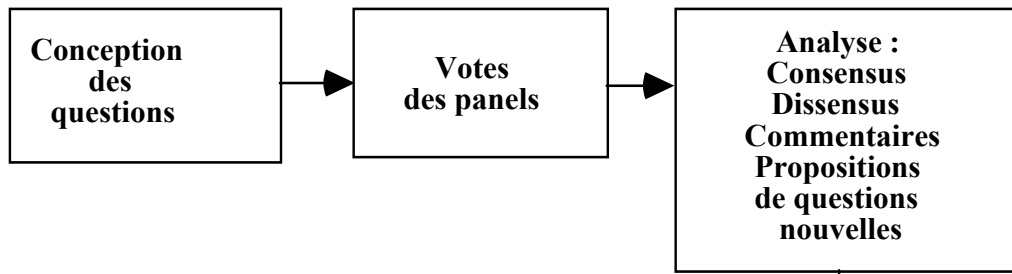
En effet, une question "complémentaire" a permis lors des deux premiers tours d'identifier des domaines de questionnement qui n'avaient pas été couverts précédemment.

Elle a été utilisée lors du troisième tour pour faire s'exprimer les distributeurs et les technico-commerciaux sur les actions concrètes qu'ils souhaitaient voir mises en œuvre, afin de répondre aux enjeux en matière d'environnement. Les réponses à cette question complémentaire du troisième tour ont permis notamment de préparer les ateliers du séminaire de juin 1997.

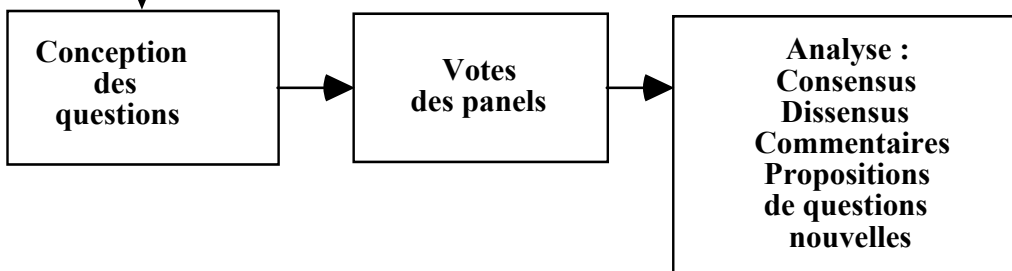
Vingt questions pour cinq thèmes signifient ainsi en moyenne quatre questions par thème à chaque tour. C'est un chiffre relativement faible, d'où l'importance que prennent les commentaires qui permettent d'élargir la compréhension des votes et l'exploration de la problématique. D'un autre côté il apparaît difficile de maintenir l'intérêt des experts sur un questionnaire très qualitatif de ce type, au-delà de vingt-cinq questions.

Figure 1 : L'organisation du Delphi-Abaque de Régnier

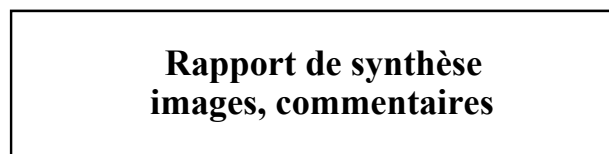
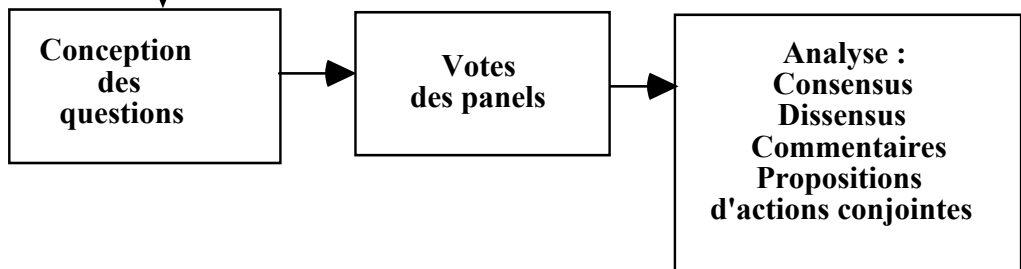
1er tour



2ème tour



3ème tour



Le pilotage de l'étude

Deux groupes ont été constitués pour mener l'étude :

- un "Comité de Pilotage", incluant des personnes de BASF, des distributeurs et deux agriculteurs, qui a conduit le processus de réflexion et en a validé les étapes essentielles,
- un "Comité Technique" restreint, interne à BASF Agriculture, qui a mis en œuvre la réflexion,

avec l'assistance d'une équipe de chercheurs et de consultants ¹⁴.

Le Comité de Pilotage s'est réuni à quatre reprises : pour le lancement de chacun des trois tours de l'enquête Delphi, ainsi qu'après le troisième tour. Il a défini en amont le champ de la réflexion et le détail des sujets devant faire l'objet de la consultation ; élaboré à chaque tour la liste des questions Abaque ; analysé les résultats de chaque consultation et validé les rapports rédigés après chaque tour de Delphi.

Le Comité Technique s'est réuni à huit reprises pour préparer et mettre en œuvre les orientations définies par le Comité de Pilotage. Il a préparé avant chaque tour le projet de questions Abaque à soumettre aux experts lors du tour suivant, et a finalisé cette même liste révisée par le Comité de Pilotage. Il a analysé les projets de rapports rédigés par l'équipe de chercheurs et de consultants à partir des réponses des experts (forme et contenu) assurant ainsi leur lisibilité pour les experts (préparation d'une note de synthèse, mise en forme du dossier complet). Il a finalisé ces mêmes documents après révision par le Comité de Pilotage.

Les deux panels "d'experts"

Le premier panel était formé de cent directeurs généraux d'entreprises de la distribution, coopératives ou négoce. Un quart d'entre eux ont participé à la première phase des travaux avec BASF en 1995-1996.

Le questionnaire a été envoyé nominativement et la relance été faite par le biais des correspondants commerciaux de BASF Agriculture dans les régions. Les taux de retour ont ainsi été élevés : respectivement 55 %, 48 % et 58 % pour les premier, deuxième et troisième tours.

Ces distributeurs sont représentatifs de la diversité des agricultures françaises ¹⁵ : grandes cultures céréalières, cultures spécialisées, élevage intensif ou extensif, arboriculture, vigne, polyculture, ... Néanmoins compte tenu du nombre limité de réponses ¹⁶, il n'a pas

¹⁴ Le GERPA (Groupe d'Etudes Ressources Prospective Aménagement) assisté du LIPS-CNAM, avec le concours de la société SCOOP.

¹⁵ À l'exception de l'horticulture, du maraîchage et de l'agriculture de montagne.

¹⁶ Sur 50 réponses en moyenne par tour, la classe "vigne-arboriculture" par exemple ne comportait qu'un peu moins de dix réponses. Un traitement statistique et des comparaisons entre classes n'auraient pas été significatifs à cette échelle.

été possible d'effectuer une analyse spécifique des résultats pour chacune des grandes catégories d'agricultures.

Le deuxième panel était formé de la quarantaine de technico-commerciaux de BASF. Ils ont été destinataires du même questionnaire que les distributeurs et leurs réponses ont fait l'objet de rapports spécifiques (avec une analyse en parallèle avec les votes des distributeurs : opinions convergentes, principaux écarts, ...). Pour ce panel, les taux de retour ont, bien évidemment, approché les 100 % à chaque tour.

Les réponses (distributeurs et technico-commerciaux BASF) étaient envoyées directement à l'équipe chargée de leur traitement. Les résultats qui apparaissaient dans les différents documents – note de synthèse, images de synthèse des votes, rapports complets, dossiers des commentaires par question et par type de vote, ... – ne faisaient ainsi jamais apparaître l'identité des votes individuels.

LA CONCEPTION DES QUESTIONNAIRES

La qualité des résultats d'une enquête par le biais du Delphi-Abaque de Régnier - comme celle de toute enquête par questionnaire d'ailleurs - repose très largement sur la pertinence du choix des questions.

La structuration du problème et les questions clés

Le sujet de la réflexion a été organisé en cinq thèmes, chacun d'entre eux comportant de cinq à dix sous-thèmes. L'objet de la consultation prospective était d'explorer les problématiques liées à l'environnement pour la filière, leur évolution attendue à moyen terme, et les conséquences potentielles pour la filière. Les questionnements ont été organisés autour des cinq thèmes suivants ¹⁷ :

- 1) le **contexte général** : champ de l'environnement, importance relative des problèmes, opinion publique, priorités de l'action publique dans le domaine de l'environnement...,
- 2) **l'évolution générale de la filière**, évolutions et changements techniques, dimensions économiques, politiques européennes ou nationales, et ses conséquences sur les **interfaces avec l'environnement** ,
- 3) les **contraintes** qui s'imposent à la filière dans ce domaine au titre de l'environnement : réglementations (sur les rejets dans l'eau, les déchets, la prévention des risques, ...), homologations, taxes ou redevances, contractualisation, politiques régionales ou locales, ... ,
- 4) les **acteurs externes** et leurs rôles et actions en matière d'environnement (Union européenne, pouvoirs publics, organismes consulaires, ...),
- 5) les comportements des fournisseurs, des distributeurs et des agriculteurs, et les **actions de la filière** dans le domaine de l'environnement (investissement, formation, certification, sensibilisation, ...).

¹⁷ Voir en annexe 1 le détail du contenu de ces cinq thèmes. On notera que par rapport au sujet étudié, les thèmes 1 et 2 forment le “contexte général”, les thèmes 3 et 4 le “contexte rapproché” et le thème 5 la réponse de la filière aux enjeux.

La formulation des affirmations ¹⁸ soumises aux votes

Les trois listes d'affirmations – 22 par tour soit 66 affirmations au total – proposées au vote des distributeurs sont présentées en annexe 2.

Les questions ont fait l'objet d'un travail d'élaboration très approfondie puisque sur la base d'une première proposition des consultants et chercheurs les projets de questions pour chaque tour ont été étudiés et amendés trois fois par le Comité Technique, par le Comité de Pilotage puis à nouveau pour finalisation par le Comité Technique.

Du point de vue de leur forme, les questions doivent être assez courtes, ne pas contenir plus d'un seul sujet (afin d'éviter les distorsions dans l'interprétation des réponses). Elles doivent être relativement "tranchées" dans leur énoncé, les expressions ou les qualificatifs trop "mous" rendant les réponses peu exploitables.

Il n'y a pas dans les questionnaires de rangement explicite particulier selon les différents groupes de sujets abordés. Il n'est en particulier pas utile de faire des groupes de questions séparés par des sous-titres en dehors de leur classement dans les deuxième et troisième tours selon la période de référence (présent ou futur) ou à l'intérieur du thème 5 (les actions de la filière).

L'articulation temporelle des trois tours de consultation des experts

Le choix de l'enchaînement des thèmes et des questions traités lors de chaque tour a résulté des arbitrages suivants :

- poser quelques questions sur le passé pour ancrer la réflexion dans le long terme, afin de mettre les experts en position ouverte vers les changements, les ruptures : huit questions du premier tour ont concerné le passé (dix à vingt ans en arrière) ;
- utiliser deux tours de questionnement pour des sujets relatifs au présent, couverts sur le premier et le deuxième tours, et pour des sujets relatifs au futur, couverts sur le deuxième et le troisième tours ;
- déboucher sur une réflexion approfondie sur les actions à mener par la filière dans les dix années qui viennent, actions situées au regard de la vision prospective dégagée par les réponses aux questions du deuxième et du troisième tours sur le passé et le présent : c'est ce qui a été réalisé à travers les questions 12 à 22 du troisième tour, qui concernent exclusivement le thème sur les actions de la filière.

L'articulation passé - présent - futur, celle des cinq thèmes d'interrogation et les trois tours est représentée par la figure 2 ci-après.

Cet enchaînement temporel est en particulier utilisé pour apprécier l'évolution d'un même sujet ou pour suivre un diagnostic dans le temps (passé - présent - futur). Ainsi par exemple en ce qui concerne la sensibilisation et la motivation générale des distributeurs de

¹⁸ On utilise indifféremment ici le terme "question" et celui "d'affirmation" pour désigner un sujet soumis au vote des distributeurs. En toute rigueur, dans la méthode Abaque de Régnier, ce sont exclusivement des affirmations qui sont soumises au vote et non des questions. Ce qui n'exclut pas bien sûr l'emploi d'une négation dans la phrase proposée.

la filière à l'égard de l'environnement et leurs actions dans ce domaine. Les questions successives sur ce sujet étaient ainsi :

Premier tour ("passé")

N°20) L'environnement était un sujet ignoré par les acteurs de la filière (industriels, distributeurs, agriculteurs) il y a dix ans

Deuxième tour ("présent")

N°1) La prise en compte de l'environnement dans les différents métiers de la distribution est encore marginale aujourd'hui

N°3) Aujourd'hui, les distributeurs apportent régulièrement une expertise en environnement aux agriculteurs

Deuxième tour ("prospective 2010")

N°11) A l'horizon 2010, tous les distributeurs seront capables d'offrir un conseil de qualité en matière d'environnement aux agriculteurs

N°16) A l'horizon 2010, toutes les entreprises de distribution seront certifiées "ISO environnement" (agrément, management environnemental, ...)

Troisième tour ("prospective 2010")

N°15) En 2010, l'ensemble des personnels concernés chez les distributeurs sera – en matière d'environnement – formé, qualifié et/ou certifié

N°20) En 2010, les distributeurs factureront les services environnement aux agriculteurs (usage des produits, orientation de production, aménagement paysager, formation, ...)

On notera aussi l'évolution de l'intitulé des affirmations entre les trois tours pour un même sujet, permettant de préciser un diagnostic.

Le principal intérêt de cette démarche construite autour de la méthode Delphi-Abaque de Régnier est qu'elle représente une des voies de réponse au paradoxe de la prospective : comment concilier qualité de la réflexion anticipatrice et appropriation de cette réflexion ?

En effet, il est difficile de faire participer à des travaux de réflexion sur le futur plus d'une trentaine de personnes pour des raisons liées au fonctionnement de tout groupe de travail (dix personnes maximum par groupe, si l'on veut bénéficier d'une réflexion réellement collective ...), ce qui limite d'autant la réalité de l'appropriation.

Avec la démarche présentée ici, plus de cent cinquante personnes ont été impliquées dans la construction de la réflexion sans pour autant recourir à des techniques trop réductrices, empêchant le repérage d'une pluralité de futurs possibles. En effet, au travers de la méthode Delphi-Abaque de Régnier, il est possible de recueillir les opinions qualitatives d'un grand nombre d'experts tout en conservant la trace de la diversité de leurs réponses et donc la possibilité de repérer plusieurs "futuribles".

Si l'on avait eu recours à d'autres techniques classiques d'interrogation d'un grand nombre d'individus, comme les sondages, l'on aurait obtenu une seule vision du futur, les questions étant fermées. Même avec des modes d'interrogation d'experts tels les Delphi, ceux-ci

étant souvent fondés sur la recherche de consensus, il est difficile de repérer les zones d'incertitudes (sauf à constituer des typologies d'experts).

En outre, cette technique de l'interrogation par tours successifs permet non seulement de repérer les différentes visions du futur des personnes interrogées mais a aussi pour effet de modifier ces visions par le simple fait qu'elles répondent de façon assez détaillée à un enchaînement donné de questions.

Figure 2 : L'articulation des interrogations dans le temps

thèmes	1er tour	2ème tour	3ème tour
1 contexte général			
2 évolution de la filière			
3 contrainte environ- nement	passé	présent	futur
4 acteurs externes			
5 actions environ- nement de la filière			

2) LES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA CONSULTATION PROSPECTIVE

On a choisi de présenter dans cet article les résultats des trois tours d'enquête relatifs aux principaux enjeux qui détermineront le plus fortement l'avenir de l'agriculture, à savoir :

- la capacité de la filière à restaurer la confiance du public,
- le niveau et la nature des contraintes environnementales et leurs conséquences sur la filière,
- l'impact de la dimension environnementale sur les métiers des différents acteurs de la filière agricole.

Ce sont les résultats de vingt-cinq questions – les plus importantes – qui sont présentés ici, sur les soixante-six que comportaient les trois tours du Delphi.

VERS LE RETOUR DE LA CONFIANCE DU PUBLIC ?

Il apparaît qu'aux yeux des distributeurs, le retour de la confiance du public dans les modes de production agricole est un des principaux défis à relever pour sauvegarder l'avenir de cette filière.

Au regard des résultats exposés ci-après, ce n'est pas tant la responsabilité de l'agriculture en matière de dommages environnementaux qui est en cause que la capacité de la filière à démontrer qu'elle fait courir “zéro risque” qui importe. Pour cela, la traçabilité est considérée par les distributeurs comme un instrument essentiel. À l'inverse, les OGM qui pourtant constituent pour certains une opportunité de développement d'une agriculture soucieuse de l'environnement, constitueraient plutôt un frein au retour de la confiance du public.

Les résultats des principales questions concernant ce thème de la confiance envers l'agriculture sont présentés ci-dessous.

Avertissement

Pour chaque question, la distribution des réponses des distributeurs était visualisée sur un histogramme en sept colonnes depuis le vote vert foncé ("je suis tout à fait d'accord"), jusqu'au vote noir ("je ne veux pas répondre"), en passant par les votes vert clair, orange, rouge clair, rouge foncé, blanc.

Un certain nombre de ces histogrammes ont été retenus dans cette présentation des résultats, notamment ceux qui concernent les questions relatives au futur. Ils sont présentés dans l'encart en couleur situé au centre du cahier.

Des divergences dans la reconnaissance de la responsabilité passée de l'agriculture à l'égard de l'environnement

Deux questions du premier tour visaient à apprécier l'opinion des distributeurs concernant les conséquences de l'activité agricole de ces vingt années passées sur l'environnement et sur l'espace rural, et d'en cerner certaines causes :

- question 6 ¹⁹ (T1) : L'agriculture a créé des dommages environnementaux à long terme dans le milieu naturel (pollution des nappes, ...)
- question 7 (T1) : C'est l'intensification de l'agriculture ces vingt dernières années (remembrement, emploi d'intrants, ...) qui est la cause essentielle des problèmes d'environnement liés à ce secteur d'activité

Sur ces deux questions, les réponses sont très contrastées, avec des opinions divergentes, et plusieurs votes sont franchement rouges.

En ce qui concerne la création de dommages environnementaux à long terme dans le milieu naturel par l'agriculture, certains pensent que c'est le cas, d'autres que non, mais beaucoup se demandent si ces dommages sont bien réels. Ceux qui votent oui en semblent sûr. Mais les commentaires à l'appui des votes mitigés ou pas d'accord tendent à minimiser le phénomène ou sa gravité : "*cela dépend des régions*" ²⁰, ou bien c'est très local, "*c'est fonction du type de sol*", "*de la profondeur et de la dimension des nappes ...*" [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

Interrogés sur le rôle de l'intensification de l'agriculture ces vingt dernières années (remembrement, emploi d'intrants, ...) comme cause essentielle des problèmes d'environnement liés à ce secteur d'activité, les distributeurs répondent à la fois oui ou non. En fait, c'est pour eux plutôt le manque de maîtrise des techniques qui composent cette intensification qui crée les problèmes plutôt que l'intensification en elle-même.

Ceux qui votent vert (ils sont d'accord avec l'affirmation) pensent que l'environnement n'a pas été pris jusqu'à présent en compte notamment en raison de la généralisation des traitements, du non respect des doses d'emploi, des rejets intempestifs dans la nature, etc.

Pour ceux qui sont opposés à ce point de vue, leurs arguments "dédouant" l'intensification en tant que telle comme cause des problèmes, et insistent plus sur la dynamique en cours de maîtrise et de développement d'une agriculture plus raisonnée.

Plusieurs commentaires se situent clairement dans le domaine des arguments "défensifs" lorsqu'ils indiquent qu'il n'y avait pas d'autres alternatives, que l'on ne doit pas "*refuser le progrès*", et que les choses étaient pires il y a vingt ans.

Le retour attendu de la confiance du public dans l'agriculture et le rôle central de la traçabilité à l'horizon 2010

¹⁹ T1 = question du premier tour ; T2 = question du deuxième tour ; T3 = question du troisième tour. Les numéros des questions correspondent à leur numérotation dans chacun des trois tours de vote.

²⁰ Les textes en italique sont des citations directes de commentaires faits par les distributeurs à l'appui de leur vote.

Deux questions exploraient, avec les distributeurs, l'attente et l'opinion des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, et les moyens permettant de la conforter :

- question 4 (T3) : L'agriculture aura à l'horizon 2010 regagné la confiance de l'opinion publique en matière de sécurité alimentaire
- question 5 (T3) : La traçabilité mise en place dans la filière agricole sera un instrument essentiel pour vaincre la crainte des consommateurs avant 2010

Une majorité, relativement limitée, de distributeurs pense que l'agriculture aura à l'horizon 2010 regagné la confiance de l'opinion publique en matière de sécurité alimentaire. Plusieurs ont néanmoins sur ce sujet une opinion mitigée et certains ne se prononcent pas.

Selon les distributeurs, tous les efforts en terme d'assurance qualité-traçabilité-certification engagés par la filière visent en effet à regagner cette confiance. Certains pensent que *"le travail actuel aura porté ses fruits"*.

Mais on trouve beaucoup de conditionnels dans les arguments de ceux qui estiment que cette confiance aura été regagnée. Selon ces derniers, il faudra communiquer mieux, mieux *"démontrer les faits"* au grand public et aux médias et maîtriser les techniques de culture, etc.

D'autres distributeurs ne croient pas – ou doutent – que ces efforts soient suffisants et qu'ils porteront leurs fruits assez tôt. Certains enfin voient émerger de nouvelles exigences qualitatives ou des craintes du consommateur pour des risques inconnus aujourd'hui.

Quelques votes blancs enfin de la part d'un distributeur sur dix pour qui l'avenir est dans ce domaine incertain [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

Pour retrouver (ou conserver) cette confiance, la traçabilité mise en place dans la filière agricole sera un instrument essentiel pour vaincre la crainte des consommateurs avant 2010, selon la quasi totalité des distributeurs.

Pour beaucoup de distributeurs, cette action est tout à fait nécessaire, elle est déjà engagée, et *"l'information du consommateur sera essentielle pour lui redonner confiance vis-à-vis de l'agriculture intensive"*.

Cependant, nombre d'arguments avancés par les distributeurs d'accord avec cette affirmation tempèrent un peu ce vote quasi unanime. Ils identifient plusieurs sources de problèmes ou de limitations à l'efficacité de cette traçabilité, et notamment les exigences de sérieux, le coût et la difficulté de sa mise en place.

Plusieurs rappellent enfin les exigences de rigueur scientifique de cet instrument d'information, permettant d'en garantir *"la fiabilité"*, et un distributeur attire l'attention sur le caractère limité de cet outil qui doit, selon lui, être remis à sa juste place.

La place des OGM dans les techniques agricoles et dans l'alimentation humaine est incertaine à l'horizon 2010

Deux questions concernant la place des OGM (organismes génétiquement modifiés) dans les technologies agricoles et leur place dans l'alimentation humaine :

- question 14 (T2) : Les organismes génétiquement modifiés représentent une opportunité pour une agriculture soucieuse de préservation de l'environnement
- question 15 (T2) : La place des organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation humaine restera marginale d'ici 2010

Les opinions des distributeurs sont assez diversifiées sur ces sujets avec un dissensus très important, concernant la place des OGM dans l'alimentation humaine.

En ce qui concerne la "technologie" que sont les OGM, une petite majorité des distributeurs pense que les organismes génétiquement modifiés représentent une opportunité pour une agriculture soucieuse de préservation de l'environnement. Mais il reste près de la moitié de sceptiques et près d'un distributeur sur dix qui ne se prononce pas.

À l'appui de leur opinion favorable, certains distributeurs pensent que si la réalité scientifique et technique des OGM ne fait pas de doute, la question de l'incertitude quant à leur acceptabilité par le public demeure une interrogation forte. Selon eux, *"il va falloir communiquer fort sur ce thème"*, et il faudra faire preuve de *"prudence !"*.

Pour les distributeurs à l'opinion mitigée, il faudra travailler en toute transparence pour faire passer le message au consommateur final afin qu'il ne perçoive pas cela comme une agression supplémentaire sur l'environnement (et sur la santé), et bien analyser les risques.

Enfin, pour certains distributeurs, l'efficacité technique des OGM reste totalement à démontrer, *"seul le temps donnera la réponse"*.

Quand ils sont interrogés pour savoir si la place des organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation humaine restera marginale d'ici 2010, les distributeurs ont une opinion très contrastée et près de 15 % d'entre eux ne se prononcent pas.

Pour ceux qui pensent que oui, cette place marginale tiendra notamment au *"rythme lent d'évolution"* et aux divers freins qui s'opposent à leur développement (lobby anti OGM, peur des consommateurs et du monde politique, etc.).

À l'opposé, beaucoup de commentaires chez les distributeurs à l'opinion opposée pensent que le mouvement a déjà été amorcé par les pays leaders et que l'Europe et la France *"ne pourront que suivre"* avec notamment 11 millions d'hectares emblavés en OGM aux États-Unis [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

DES CONTRAINTES ACCRUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE INTENSIVE PROPRE

Pour la filière agricole, l'environnement représente encore pour l'essentiel des contraintes plus que des opportunités. Un nombre important de questions ont donc traité de ce sujet.

Ainsi, si les distributeurs estiment que les contraintes environnementales étaient marginales pour la filière il y a dix ans (à l'exception notable des fournisseurs de l'agrochimie), ils sont quasi unanimement sensibles à la montée des pressions issues de l'aval (agroalimentaire et consommateurs). Mais, dans leur majorité, ils ne considèrent pas que ces contraintes remettront en cause l'agriculture intensive d'ici à 2010, même si elles auront un impact important sur leurs métiers et sur celui des agriculteurs.

Les contraintes d'environnement étaient marginales pour la filière il y a 10 ans

Deux questions abordaient le thème des contraintes en matière d'environnement dans le passé et visaient à apprécier l'opinion des distributeurs quant à leurs conséquences pour la filière :

- question 10 (T1) : Il y a dix ans, les contraintes liées à l'environnement étaient marginales pour la filière
- question 14 (T1) : Ces dernières années, les contraintes liées à l'environnement ont renforcé la tendance à la diminution des intrants

Le consensus est grand entre les distributeurs qui sont d'accord sur le caractère marginal des contraintes environnement, mais leurs opinions divergent à propos de leurs conséquences sur la diminution des intrants.

En particulier les distributeurs sont très largement d'accord pour rappeler qu'il y a dix ans, les contraintes liées à l'environnement étaient marginales pour la filière.

Le secteur n'était pas sur le devant de l'actualité environnementale, comme pouvait l'être l'industrie par exemple. Selon certains, "*aucun dispositif répressif n'étant en place*", personne dans la filière ne se souciait à cette époque de ces contraintes.

Quelques distributeurs seulement tempèrent ce vote majoritaire. Selon eux, les fournisseurs en amont de la filière intégraient déjà cette dimension et la "conscience environnementale" existait dès cette époque chez certains distributeurs.

Les contraintes issues de l'aval et la santé sont aujourd'hui importantes, voire centrales pour la filière

Quatre questions exploraient l'opinion des distributeurs concernant les contraintes exercées par l'aval de la filière (secteur agroalimentaire), et le rôle que joue l'opinion publique par rapport à la filière, dont les deux suivantes :

- question 9 (T1) : Aujourd'hui, l'environnement est marginal dans les exigences de l'agroalimentaire à l'égard de la filière
- question 12 (T1) : La santé des consommateurs est aujourd'hui l'élément essentiel derrière les contraintes d'environnement pour la filière

Les opinions sont assez consensuelles en ce qui concerne la réalité et l'importance de la pression exercée par l'aval et les exigences du public à l'égard de la filière.

La majorité des distributeurs interrogés ne pense pas qu'aujourd'hui, l'environnement est marginal dans les exigences de l'agroalimentaire à l'égard de la filière, et pour beaucoup, cela ne fait que croître depuis l'émergence de la crise de la vache folle.

C'est ainsi, pour la plupart des distributeurs, une dynamique forte en cours de développement. Ils insistent sur le rôle joué par *"la remise en cause de la filière à la suite de la crise de la vache folle"*, et rappellent l'existence de cahiers des charges de plus en plus exigeants dans ce domaine. Cette montée en puissance devraient pour certains se poursuivre, notamment sous l'effet du rôle moteur joué par l'attente des consommateurs.

Certains distributeurs qui ne partagent pas ce consensus insistent plutôt sur le fait que la situation commence seulement à changer. À l'inverse, d'autres relèvent que si la contrainte existe, le contrôle ou la répression ne sont pas très intenses. Et quelques-uns apportent encore un "bémol" en rappelant la prépondérance *"de certaines actions purement marketing"* de la part de l'aval.

Le consensus des distributeurs est par ailleurs quasi total pour affirmer que la santé des consommateurs est aujourd'hui l'élément essentiel derrière les contraintes en matière d'environnement pour la filière.

Plusieurs parmi les distributeurs insistent encore fortement sur *"le rôle révélateur de la crise de la vache folle"*. Pour certains, l'information du public est une dimension importante du sujet, et éventuellement source de difficultés pour la filière (effets de la médiatisation, crainte du consommateur d'être trompé, ...) [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

Des opinions plutôt divergentes sur les effets des contraintes environnementales sur la distribution aujourd'hui

Au cœur du sujet, quatre questions visaient à détailler l'opinion des distributeurs quant aux conséquences actuelles des contraintes d'environnement pour la filière (recherche chez les fournisseurs, chiffre d'affaires et marges des distributeurs, formes d'agriculture concernées), parmi lesquelles :

- question 15 (T1) : Aujourd'hui, le coût des contraintes techniques liées à l'environnement a un effet limité sur les marges des distributeurs
- question 2 (T2) : Le raisonnement de la fertilisation et de la protection phytosanitaire n'a pas actuellement d'impact sur le chiffre d'affaires de la distribution

Les conséquences de ces contraintes sur la distribution sont diversement appréciées par les distributeurs.

Les distributeurs ont des opinions assez partagées lorsqu'ils sont interrogés pour savoir si aujourd'hui, le coût des contraintes techniques liées à l'environnement a un effet limité sur les marges des distributeurs.

À travers leurs réponses, ils reconnaissent l'existence de ces coûts, mais les conséquences sur les marges semblent dépendre plus de la capacité et de la stratégie de chacun à les maintenir ou à les reconstituer.

Les distributeurs rappellent les diverses dimensions du coût de ces contraintes techniques : coût de stockage, coût de formation, coût de logistique, coût de vulgarisation, ...

Ils ne sont pas vraiment d'accord non plus pour affirmer que le raisonnement de la fertilisation et de la protection phytosanitaire n'a pas actuellement d'impact sur le chiffre d'affaires de la distribution.

Pour ceux qui pensent que cet impact existe, la situation est claire, mais leurs commentaires semblent mettre plutôt en avant les effets de la PAC.

Selon les distributeurs dont l'opinion est plus mitigée, la tendance n'est pas nette ou systématique : *"cela dépend des régions ou des segments"*. Pour d'autres, cet effet a pu être compensé jusqu'à présent.

Parmi ceux qui, au contraire, pensent que cet impact est encore faible, certains rappellent que les contraintes ne sont pas généralisées, ou qu'il existe des réponses pour éviter une baisse du chiffre d'affaires (produits plus chers, développement de services).

Des incertitudes assez fortes quant à la place de l'environnement dans la prochaine PAC

Parmi les questions qui visaient à apprécier l'évolution possible du rôle de certains des acteurs externes à la filière dans le domaine de l'environnement, une concernait la PAC :

- question 19 (T2) : La prochaine PAC sera largement fondée sur la préservation de l'environnement

Les opinions sont relativement variées chez les distributeurs sur le fait que la prochaine PAC sera largement fondée sur la préservation de l'environnement.

Pour une majorité des distributeurs, néanmoins relativement limitée, l'environnement sera une composante importante de la prochaine PAC, notamment *"compte tenu des forces en présence dans la communauté à quinze"*. Pour une petite minorité c'est d'abord la préservation de la compétitivité de l'agriculture européenne qui prévaudra.

Plusieurs votes blancs témoignent néanmoins de l'incertitude dans laquelle se trouvent certains distributeurs quant aux évolutions de cette PAC et à son contenu précis en matière de préservation de l'environnement.

Les contraintes environnementales ne remettraient pas véritablement en cause l'agriculture intensive à l'horizon 2010

L'avenir de la filière, les “trajectoires” envisageables pour l'activité agricole, et le rôle que pourront jouer les contraintes environnementales dans ce domaine sont appréciés par plusieurs questions, dont les deux suivantes :

- question 10 (T2) : La montée en puissance de la contrainte environnementale peut remettre en question l'agriculture intensive en France à l'horizon 2010
- question 12 (T2) : D'ici 2010, le renforcement des contraintes environnementales entraînera des délocalisations importantes de production agricole

Les réponses montrent des visions sensiblement différentes des distributeurs sur la nature de certaines contraintes environnementales et sur leurs effets possibles sur les évolutions de l'agriculture à l'horizon 2010.

Dans leur majorité les distributeurs ne croient pas que la montée en puissance de la contrainte environnementale puisse remettre en question l'agriculture intensive en France à l'horizon 2010. Cette forme d'agriculture est là pour durer compte tenu de son efficacité économique et de la demande alimentaire mondiale toujours croissante.

Par ailleurs et pour la plupart des distributeurs, l'agriculture intensive ne signifie pas forcément agriculture polluante. Cette forme d'agriculture demeurera donc, mais elle devra être propre. Elle en est capable mais cela nécessitera, selon certains distributeurs, une grande maîtrise technique.

Par contre les distributeurs ont des avis très différents lorsqu'on leur demande si, d'ici 2010, le renforcement des contraintes environnementales entraînera des délocalisations importantes de la production agricole.

Pour le tiers de ceux qui le pensent, ce sont surtout les zones d'élevage intensif hors sol qui seront concernées.

Pour près de la moitié des distributeurs qui ont une opinion mitigée, cela vaut plus pour l'élevage (les porcs) ou pour certaines régions (Bretagne), mais d'autres doutent que ces délocalisations soient concrètement possibles (groupes de pression qui s'y opposeraient, ...).

Pour les opposants, près d'un tiers, les capacités d'adaptation des agriculteurs et les technologies permettront de faire face aux contraintes accrues, *"des solutions auront été trouvées aux problèmes actuels"*.

Les votes Abaque de Régnier, leur traitement et la présentation des résultats

Cet écart présente les modalités de votes colorés, le traitement des votes et leurs différentes de présentations.

A chacun des trois tours du Delphi – Abaque, chaque participant était appelé à donner son avis sur 22 propositions en utilisant la grille de votes colorés ci –après :

- | | |
|---------------------------|-------------|
| - tout à fait d'accord | vert foncé |
| - plutôt d'accord | vert clair |
| - avis partagé | orange |
| - plutôt pas d'accord | rouge clair |
| - pas du tout d'accord | rouge foncé |
| - je ne sais pas répondre | blanc |
| - je ne veux pas répondre | noir |

Les participants étaient par ailleurs à argumenter chacun de leur vote en quelques phrases.

Planche page II : le traitement initial des données

Le traitement des votes colorés permet de disposer des images suivantes pour chaque tour de Delphi :

- une image « brute » (en haut en gauche de la page) qui présente toute l'information initiale, et permet de repérer le vote de chaque participant (une colonne), sur chaque item (une ligne),
- une image reclassée selon les items (en bas en gauche de la page, appelée aussi « diagonale des items ») dans laquelle les participants ne peuvent plus être identifiés, mais qui range les items depuis ceux qui ont le plus de vert (en haut) jusqu'à ceux qui ont le plus de rouge (en bas). C'est sur elle et sur les commentaires qu'est fondée l'analyse des opinions,
- une image reclassée selon les participants (en haut à droite de la page, appelée aussi « diagonale des participants ») dans laquelle les items ne peuvent plus être identifiés, mais qui range les participants depuis ceux qui ont le plus de vert dans leurs votes (à gauche) jusqu'à ceux qui ont le plus de rouge dans leurs votes (à droite),
- un histogramme où n'apparaissent ni les participants ni les items (en bas à droite de la page)

Planche page III : exemple de présentation de synthèse de chaque tour

Cette image présente la « diagonale des items » des votes des distributeurs lors du deuxième tour du Delphi en deux sous-ensembles de questions : celles relatives au présent, celles relatives à l'horizon 2010. On voit aisément que les sujets soumis à interrogation peuvent être classés en plusieurs groupes selon des structures de votes qui se ressemblent :

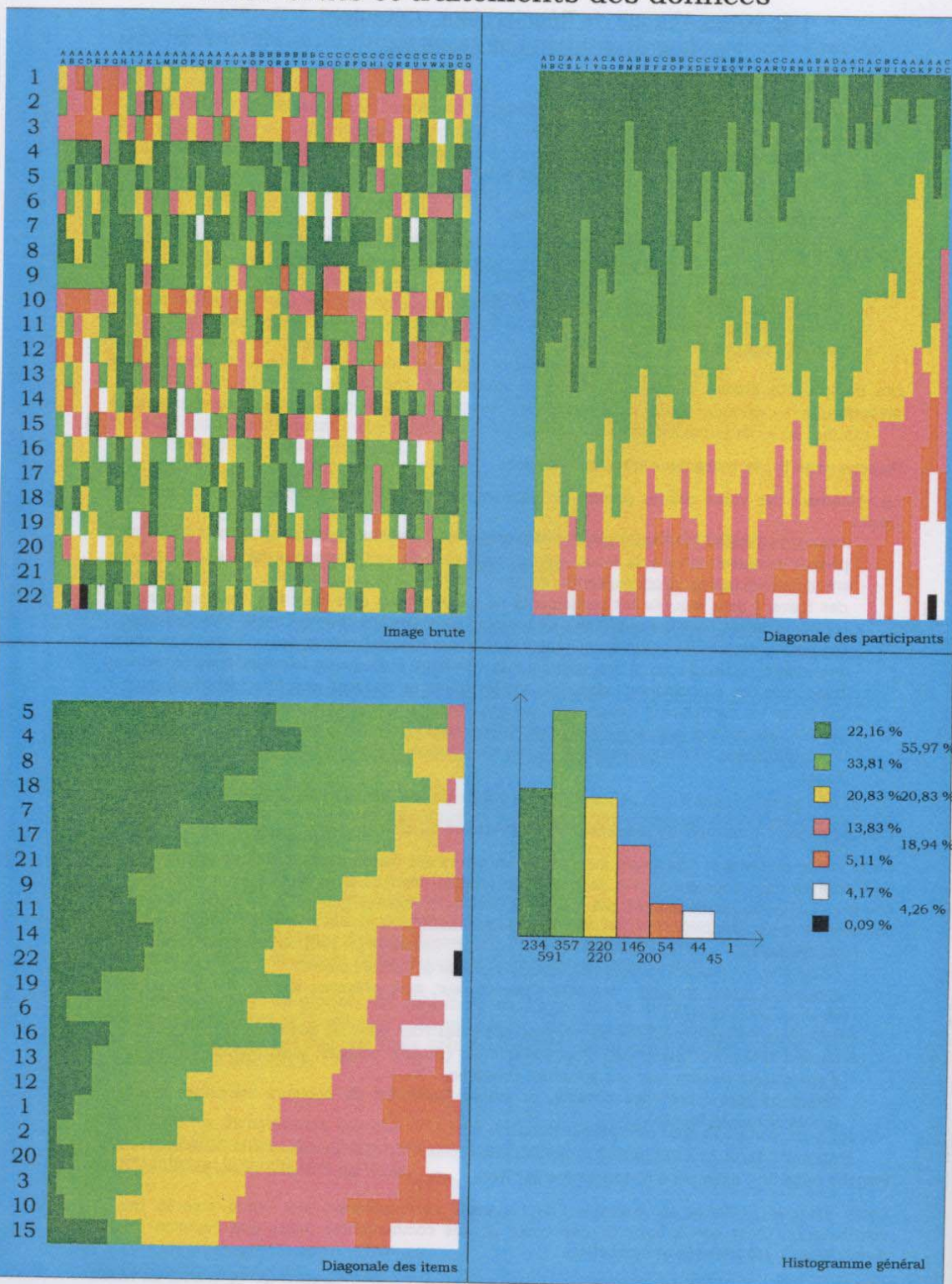
- consensus fort : forte domination d'une « couleur » (les verts en haut ou les rouges en bas), ce qui n'exclut pas des réponses individuelles isolées de l'autre couleur,

- consensus moins tranché : majorité d'une couleur, avec présence notable d'autres votes (orange, autre couleur),
- dissensus moyen : présence de couleurs opposées (des verts et des rouges) mais peu de couleur foncée, et assez peu d'opinion mitigée (couleur orange), avec dominante limitée d'une couleur ou bien avec une structure équilibrée,
- dissensus fort : présence notable, et plutôt équilibrée, de couleurs tranchées (verts foncés et rouges foncés)

Plan page IV : exemple d'histogramme par item

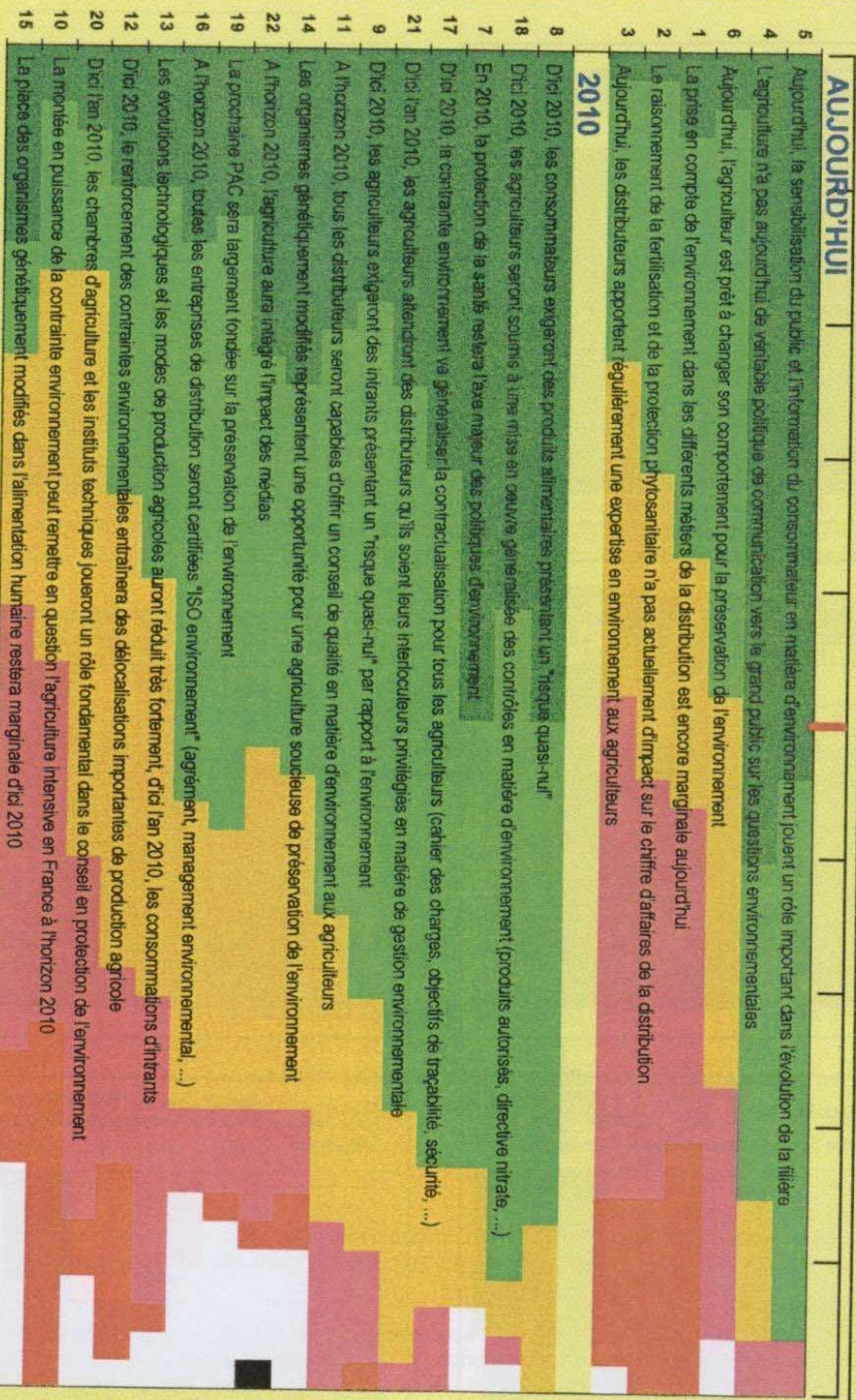
Cette planche présente six exemples de réponses correspondant aux votes colorés des distributeurs. C'est sur la base de ces votes et des commentaires joints que l'opinion des distributeurs a été analysée et synthétisée.

Delphi-Abaque de Régnier, 2ème tour Votes bruts et traitements des données

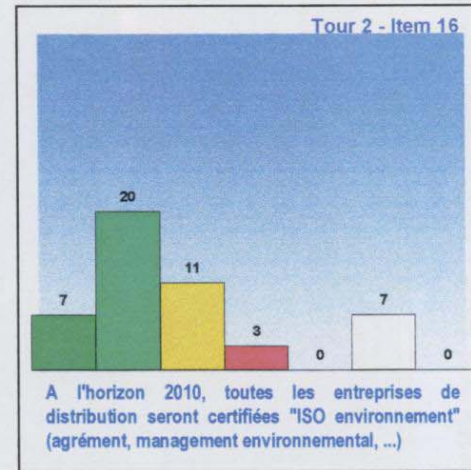
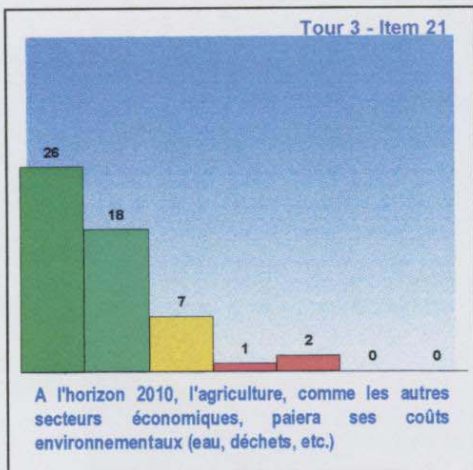
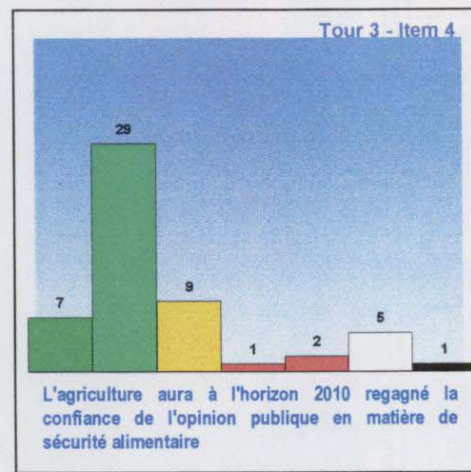
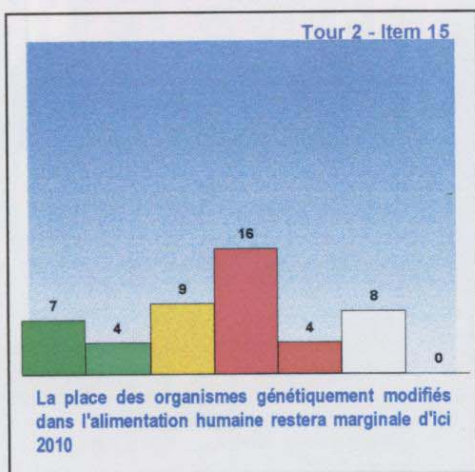
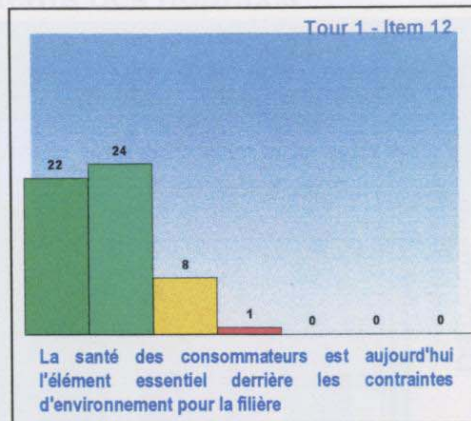
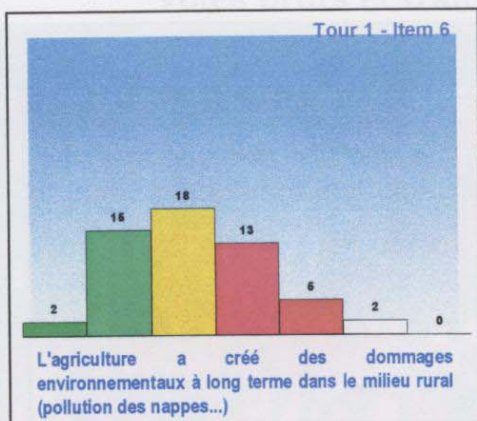


BASF France : Prospective de l'environnement 1996-1997

Distributeurs
(2ème tour)



Exemple d'histogrammes (*)



(*) Sur le premier histogramme, "l'agriculture a créé ...", 2 distributeurs ont voté vert foncé, 15 vert clair, 18 orange, ...

Les contraintes liées à l'environnement vont cependant avoir à l'horizon 2010 un impact important sur le métier des agriculteurs

Deux questions permettaient d'apprécier l'évolution des contraintes auxquelles pourraient être soumis les agriculteurs :

- question 17 (T2) : D'ici 2010, la contrainte environnement va généraliser la contractualisation pour tous les agriculteurs (cahier des charges, objectifs de traçabilité, sécurité, ...)
- question 18 (T2) : D'ici 2010, les agriculteurs seront soumis à une mise en œuvre généralisée des contrôles en matière d'environnement (produits autorisés, directive nitrate, ...)

On observe un fort consensus chez les distributeurs pour considérer qu'il y aura une généralisation de la contractualisation et une montée des contrôles environnementaux pour les agriculteurs.

À une très forte majorité, les distributeurs pensent que d'ici 2010, la contrainte environnement va généraliser la contractualisation pour tous les agriculteurs (cahier des charges, objectifs de traçabilité, sécurité, ...).

Pour plusieurs distributeurs, cette contractualisation est déjà une réalité dans divers domaines (cas des productions labélisées ou certifiées), et pour certains *"les agriculteurs sont assez réceptifs à la contractualisation"*. Cette évolution est attendue par d'autres parce que ce sera une condition obligée dans le cas de ressources rares que sont les surfaces épandables dans les régions de fortes productions animales.

Néanmoins, pour une grande partie des commentaires à l'appui des opinions moins affirmées, cette tendance ne serait cependant pas généralisée à toutes les productions.

De la même manière, la quasi totalité des distributeurs est d'accord pour affirmer que d'ici 2010, les agriculteurs seront soumis à une mise en œuvre généralisée des contrôles en matière d'environnement (produits autorisés, directive nitrate, ...).

C'est pour certains déjà en bonne voie. À cet horizon de temps, *"les paroles et les comportements seront conformes aux textes"*, et cela permettra de mettre en œuvre la traçabilité des produits. Plusieurs pensent d'ailleurs que le processus est déjà très engagé.

Pourtant d'autres (très minoritaires) doutent de la généralisation de cette mise en œuvre ou évoquent les résistances de la profession dans ce domaine.

L'INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES ACTIONS DE LA FILIERE : DE MARGINALE A ESSENTIELLE

En termes d'actions, une certitude prévaut chez les distributeurs interrogés : l'environnement sera une dimension centrale pour la filière en 2010. Ils considèrent unanimement, en conséquence, que cela deviendra également une compétence clé des distributeurs qui seraient les principaux pourvoyeurs de services en ce domaine auprès des agriculteurs.

L'environnement n'était pas vraiment ignoré par la filière il y a 10 ans, mais guère prioritaire

Deux questions visaient à connaître l'opinion des distributeurs concernant l'ampleur de la prise en compte effective de l'environnement par la filière dans le passé :

- question 20 (T1) : L'environnement était un sujet ignoré par les acteurs de la filière (industriels, distributeurs, agriculteurs) il y a dix ans
- question 21 (T1) : La recherche industrielle chez les fournisseurs intègre la préservation de l'environnement depuis plus de dix ans

Les distributeurs considèrent pour la plupart d'entre eux que les fournisseurs ont intégré la dimension environnementale dans leurs approches depuis plus de dix ans. À l'inverse, leur opinion est plus contrastée quant à leur propre attitude et à celle des agriculteurs concernant ces aspects.

Les commentaires des distributeurs montrent que l'environnement n'était pas un sujet ignoré par les acteurs de la filière (industriels, distributeurs, agriculteurs) il y a dix ans, mais plutôt qu'il était d'importance moindre et souvent passé sous silence.

Cependant, pour certains ayant voté rouge (opposés à l'affirmation), il y avait déjà des amorces de prise en compte, notamment sous l'influence de la pratique des fournisseurs en amont.

Par contre les distributeurs pensent dans leur très large majorité que la recherche industrielle chez les fournisseurs intègre la préservation de l'environnement depuis plus de dix ans.

Pour plusieurs distributeurs, c'est un fait confirmé notamment par "*les dossiers d'homologation en phytosanitaires*". Cependant certains commentaires à l'appui de votes moins tranchés ou mitigés semblent plus dubitatifs.

La prise en compte de l'environnement par la distribution est encore assez limitée aujourd'hui

Concernant leur propre action en matière de prise en compte de l'environnement, les distributeurs étaient interrogés notamment sur le point suivant :

- question 1 (T2) : La prise en compte de l'environnement dans les différents métiers de la distribution est encore marginale aujourd'hui

Les distributeurs ont des opinions apparemment contrastées sur le fait que la prise en compte de l'environnement dans les différents métiers de la distribution est encore marginale aujourd'hui. Mais leurs commentaires conduisent à considérer ce sujet finalement comme un consensus.

Ceux qui s'opposent à la proposition remarquent que la prise en compte est déjà très concrète, comme en témoignent les *"magasins aux normes, bacs de rétention, agrément distributeur, actions FERTIMIEUX, analyse RAMSES ..."*.

Pour d'autres, à l'opinion mitigée, cette prise en compte ne concerne cependant pas tous les distributeurs (notamment les *"petits"*) ou tous leurs métiers.

Pour la plupart des distributeurs qui approuvent cette proposition (ils représentent près de 40 % des votants), si la contrainte et la sensibilisation existent, on est loin de l'application généralisée, et du discours aux actes.

La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs sera à la fois "obligée" et volontariste en 2010

L'évolution à l'horizon 2010 de la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs a été abordée par le biais de cinq affirmations proposées aux distributeurs, dont les deux suivantes :

- question 21 (T3) : À l'horizon 2010, l'agriculture, comme les autres secteurs économiques, paiera ses coûts environnementaux (eau, déchets, etc.)
- question 22 (T3) : En 2010, tous les agriculteurs seront formés à la protection de l'environnement

Le consensus est très important, entre les distributeurs, pour affirmer qu'à l'horizon 2010, l'agriculture, comme les autres secteurs économiques, paiera ses coûts environnementaux (eau, déchets, etc.).

Pour le plus grand nombre *"c'est inévitable et normal"*. Une forte contrainte sera exercée par la société sur l'agriculture, d'autant plus que le poids électoral de cette dernière s'amenuisera encore. Certains remarquent que le mouvement est déjà amorcé, par exemple dans le domaine de l'eau ou des emballages.

Plusieurs distributeurs indiquent qu'il conviendrait - mais sans être sûrs du résultat - d'intégrer ce coût dans le prix des produits. D'autres suggèrent une approche un peu

différente pour essayer d'échapper à cette évolution : *"à nous de prouver que l'on travaille proprement"* [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

Le consensus demeure entre les distributeurs en ce qui concerne le fait qu'en l'an 2010, tous les agriculteurs seront formés à la protection de l'environnement. Les trois quart d'entre eux souscrivent à cette affirmation.

Pour les distributeurs tout à fait d'accord, *"c'est une évidence"*. Pour les distributeurs à l'opinion moins tranchée, c'est plus une tendance qu'une certitude, mais un certain nombre d'entre eux doutent néanmoins du résultat quant à ce niveau de formation en 2010 : *"Il faudra plus de temps"*.

Plusieurs distributeurs insistent enfin sur le rôle de la formation initiale, essentielle pour atteindre cet objectif, avec bien sûr les délais qui en découlent.

La prise en compte de l'environnement sera largement assurée par la distribution en 2010 (formation, contractualisation, certification)

Une dizaine de questions concernant la réponse des distributeurs aux enjeux attendus à l'horizon 2010 dans le domaine de l'environnement. Ceci concerne les trois dimensions suivantes :

- les rôles assurés par la distribution dans le domaine de l'environnement,
- la place de l'environnement dans les choix stratégiques ou commerciaux,
- le développement des compétences et des moyens internes.

Parmi ces dix questions, on trouvait notamment les trois suivantes :

- question 16 (T3) : En 2010, les distributeurs participeront activement à la formation et à l'information des agriculteurs en matière d'environnement
- question 18 (T3) : En 2010, la majorité des distributeurs auront conclu des chartes de "bonne utilisation" de leurs produits (engrais, phytosanitaires) avec les agriculteurs
- question 16 (T2) : À l'horizon 2010, toutes les entreprises de distribution seront certifiées "ISO environnement" (agrément, management environnemental, ...)

Le consensus est très affirmé (avec en particulier près de la moitié de votes verts foncés) chez les distributeurs interrogés pour penser qu'en 2010, les distributeurs participeront activement à la formation et à l'information des agriculteurs en matière d'environnement. Seuls moins d'un sur dix des distributeurs a une opinion contraire.

Ainsi, ce rôle de la distribution vis-à-vis des agriculteurs fera partie du métier et par exemple *"des conseils d'utilisation des produits vendus"*.

Selon certains néanmoins, notamment ceux qui ont une opinion moins tranchée (vert clair ou orange), c'est un domaine d'action qui doit être précisé : ce rôle concerne-t-il la formation, l'information ou les deux ? Pour certains d'ailleurs, ce rôle des distributeurs

devrait être partagé avec d'autres organismes (formation initiale, chambres d'agriculture, ...), voire leur être laissé.

Le consensus est aussi très fort parmi les distributeurs pour affirmer qu'en 2010, la majorité des distributeurs auront conclu des chartes de "bonne utilisation" de leurs produits (engrais, phytosanitaires) avec les agriculteurs. Près de la moitié sont "tout à fait d'accord". Un sur dix seulement sont d'opinions mitigées ou contraires.

C'est essentiellement pour permettre la traçabilité des produits et l'information du consommateur que de telles chartes seront conclues par la profession. Elles permettront ainsi de "*sécuriser le consommateur*". Ceux qui ne s'y associeraient pas pourraient être marginalisés.

Un commentaire, à l'appui de l'opinion mitigée d'un distributeur, indique néanmoins que leur action pourrait ne pas s'appliquer à tous les produits : "*Produits banalisés, oui. Spécialité : n'est-ce pas plutôt le rôle du fournisseur ?*".

Seule une petite majorité des distributeurs est d'accord sur le fait qu'à l'horizon 2010, toutes les entreprises de distribution seront certifiées "ISO environnement" (agrément, management environnemental, ...). La proportion relativement importante de votes blancs (environ 15 %) témoigne d'une assez forte incertitude dans l'esprit des distributeurs.

La majorité des répondants pense que les distributeurs seront certifiés "environnement" en 2010 mais cela semble, encore une fois, même pour ceux qui sont d'accord, autant une prévision qu'un souhait. Cependant, certains affirment avoir déjà bien avancé dans cette voie.

À l'opposé, les distributeurs à l'opinion mitigée ou contraire (environ 30 %) expriment quelques doutes, soit sur la volonté des acteurs, soit sur le degré de contrainte réglementaire qui prévaudra, ou encore sur le temps nécessaire pour parvenir à cette certification. Ils expriment aussi pour certains leurs doutes sur le principe des normes comme instrument garantissant la protection de l'environnement [voir l'histogramme des votes dans l'encart en couleur, page IV].

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS DE LA CONSULTATION

La réflexion et l'interrogation des distributeurs ont permis de faire émerger leurs principales réflexions concernant les interfaces entre l'agriculture et l'environnement (hier, aujourd'hui, et à l'horizon 2010).

À travers leurs opinions, un certain nombre de consensus ou de dissensus concernant l'évolution de ces dix dernières années et la situation actuelle sont apparus.

On peut citer les points suivants :

- les opinions des distributeurs divergent quant à leur reconnaissance de la responsabilité passée de l'agriculture à l'égard de l'état de l'environnement ;

- les distributeurs considèrent qu'il y a dix ans les contraintes d'environnement étaient marginales pour la filière, notamment parce qu'aucun dispositif répressif n'était en place ;
- ils estiment au contraire que les contraintes sont aujourd'hui importantes notamment compte tenu des réglementations en matière de protection de la santé humaine mais aussi du fait des exigences issues de l'aval ;
- néanmoins les opinions sont plutôt divergentes quant aux effets des contraintes environnementales sur la distribution aujourd'hui (effets sur le chiffre d'affaires, ou sur les marges...).

Quant à leur analyse de l'évolution à moyen ou long terme, un certain nombre de consensus se dégagent des votes et des argumentaires :

- à l'horizon 2010 les distributeurs attendent (mais souvent plutôt "espèrent") le retour de la confiance du public dans l'agriculture et croient au rôle central que pourra jouer la traçabilité dans cette reconquête ;
- ils ne considèrent pas majoritairement que le renforcement des contraintes environnementales à l'horizon 2010 pourrait remettre en cause les trajectoires et l'évolution tendancielle de l'agriculture, notamment de sa forme intensive, même s'ils croient à la nécessité d'une limitation des formes les plus nuisantes de celle-ci ;
- ils pensent que les contraintes liées à l'environnement vont avoir un impact important sur les métiers de la filière à l'horizon 2010 (généralisation de cahiers des charges, contractualisation, objectifs de sécurité, etc.).

La réflexion a par ailleurs fait apparaître à l'horizon 2010 un certain nombre de grands domaines d'incertitudes pour lesquels l'évolution du système reste ouverte, selon les opinions des distributeurs qui apparaissent divergentes sur ces sujets. Ceci concerne notamment les éléments suivants :

- le consentement de la société à payer pour la qualité environnementale,
- le poids et la place de l'environnement dans les règles de la concurrence internationale et notamment dans les règles de l'OMC,
- les évolutions d'un certain nombre de technologies dans la filière et la possibilité pour ces technologies d'être acceptées et d'être mises en œuvre (notamment en ce qui concerne les OGM).

Ces incertitudes concernent également dans une large mesure le comportement des acteurs de la filière. On peut à ce sujet s'interroger sur :

- la capacité de la filière à développer une agriculture qui resterait intensive, productrice, mais serait beaucoup plus propre qu'aujourd'hui,
- la capacité de la filière à agir de façon concertée, coordonnée dans ses démarches et ses actions en faveur de l'environnement, ce qui signifie notamment un effort considérable et coordonné dans le domaine de la formation et du développement de compétences au niveau local.

3) DES VOTES COLORES A LA CONSTRUCTION DE SCENARIOS "AGRICULTURE /ENVIRONNEMENT A L'HORIZON 2010"

TROIS SCENARIOS FONDES SUR LA CONSULTATION PROSPECTIVE

Afin de disposer d'une synthèse de l'exploration prospective qui a été menée avec les distributeurs pendant six mois, une mise en forme de leurs points de vue sur le futur - complétée notamment par les débats organisés lors du séminaire de juin 1997 - a été organisée sous la forme de scénarios.

On l'a vu, la consultation prospective a permis de balayer les évolutions attendues de l'interface agriculture-environnement. Il est donc possible de construire, sur ces consensus, comme sur ces dissensus, plus ou moins contrastés, des histoires complètes (des scénarios) des relations entre agriculture et environnement à l'horizon 2010.

C'est la méthode de l'analyse morphologique qui a été utilisée ici pour élaborer les scénarios. Développée au cours de la deuxième guerre mondiale par F. Zwicky, elle vise à explorer de manière systématique les futurs possibles à partir de l'étude de toutes les combinaisons issues de la décomposition d'un système. Elle consiste notamment à construire une grille morphologique, c'est-à-dire à décomposer le problème en dimensions (ou composantes) et sous-composantes. Étape qui a été réalisée ici dès la structuration de la consultation prospective articulée sur des thèmes (les dimensions) et des questions (les sous-composantes).

Le choix des dimensions pour les scénarios

Les dimensions sur lesquelles sont bâtis les scénarios sont les suivantes :

thèmes 1 et 2 :

- les grands arbitrages de la collectivité entre économie et environnement,
- l'état de l'environnement,
- la demande sociale et l'opinion publique,
- les trajectoires de l'agriculture et l'intégration de l'environnement,

thèmes 3 et 4 :

- les sources des contraintes environnementales (réglementation, compétence commerciale, demande ...),
- les conséquences des contraintes environnementales pour la filière,
- les acteurs externes (Chambres d'agriculture, centres techniques...),

thème 5 :

- la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs ²¹.

Ces dimensions correspondent directement aux questions prospectives posées lors des deuxième et troisième tours de la consultation.

Les configurations possibles par dimension

²¹ Compte tenu du fait que la réflexion prospective a été menée conjointement par les fournisseurs et les distributeurs, l'action de ces distributeurs ou fournisseurs en matière d'environnement relève des réponses stratégiques face aux enjeux, alors que l'opinion et l'action des agriculteurs font partie des scénarios.

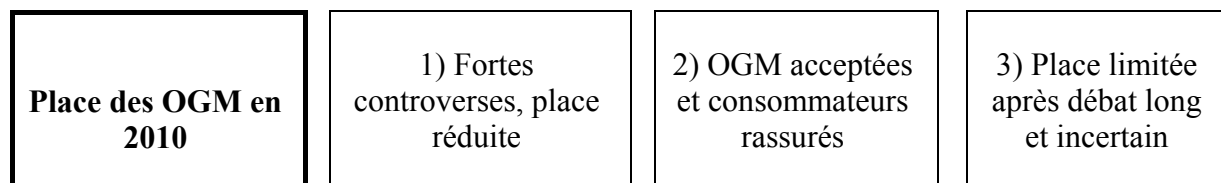
Il s'agit d'identifier pour chacune de ces dimensions les hypothèses d'évolution (appelées configurations) possibles. Là encore au travers de la consultation réalisée, les réponses aux questions permettent de repérer ces configurations possibles pour chacune des dimensions. En effet, lorsque par exemple les distributeurs interrogés ont émis des opinions très divergentes appuyées par des commentaires les explicitant, on peut considérer qu'ils ont repéré sur un sujet donné deux, voire trois hypothèses d'évolution alternatives.

C'est ainsi par exemple qu'en ce qui concerne la place des OGM dans l'alimentation humaine à l'horizon 2010, et compte tenu des opinions exprimées par les experts dans leurs votes et dans leurs commentaires, trois situations possibles ont été repérées à l'horizon 2010 :

- configuration 1 : les OGM font en 2010 toujours l'objet de fortes controverses en Europe, et entre les pays européens, qui pénalisent fortement leur usage,
- configuration 2 : les OGM ont été avant l'horizon 2010 acceptés largement par le public et par les consommateurs qui ont été rassurés à leur sujet,
- configuration 3 : les OGM voient leur place - encore limitée en 2010 - finalement acceptée, après un long et incertain débat collectif et public, et un accord enfin trouvé au niveau européen, notamment pour défendre la position de l'Europe par rapport aux États-Unis.

Ainsi la ligne de grille morphologique relative à la place des OGM en 2010 se présente de la façon suivante :

Trois configurations possibles



La “construction” des scénarios

À partir de la grille, construite en combinant les différentes configurations de ces dernières et sous-composantes, on a fait construire des scénarios, c'est-à-dire des combinaisons de configurations possibles à partir des dimensions citées ci-dessus.

Trois scénarios ont ainsi été construits en assemblant de façon cohérente une configuration pour chacune des dimensions. On a choisi de développer trois visions alternatives et contrastées du futur, présentées ici de façon littéraire.

La tonalité des scénarios est pour le premier plutôt "noire", pour le deuxième plutôt "rose". Le troisième scénario de son côté pourrait être considéré, selon les dynamiques en cours, comme le scénario "tendanciel".

SCENARIO A : 2010, LES RELATIONS CONFLICTUELLES AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Des catastrophes alimentaires répétées et l'inquiétude durable du public

La demande du public en matière d'environnement reste forte. Elle se concentre essentiellement sur des exigences en matière de santé et de sécurité d'autant plus que quelques nouvelles catastrophes de type "vache folle", largement médiatisées, et une traçabilité insuffisamment efficace, maintiennent durablement la suspicion et l'inquiétude chez le consommateur de produits agroalimentaires. Cette défiance est aussi alimentée par l'état de l'environnement en France qui reste insatisfaisant dans plusieurs domaines importants : qualité des eaux des rivières, pollution des nappes, paysages dégradés.

Une agriculture intensive, toujours polluante, demeure mais perd du terrain

Malgré les exigences accrues des consommateurs, les principaux excès de l'agriculture intensive en matière d'environnement demeurent, faute de financements spécifiques, de volonté politique et en raison de la difficulté à mettre en oeuvre les solutions techniques. Les OGM font notamment l'objet de fortes controverses pénalisant leur usage. De ce fait, l'agriculture extensive et l'agriculture biologique profitent de cette demande de produits sains. Leurs parts de marché progressent significativement pour certains produits.

Ainsi, l'agriculture intensive n'est pas assez en mesure de répondre à la généralisation des exigences en matière de qualité environnementale des produits de la part de l'agroalimentaire et de la grande distribution, ouvrant la porte à des importations des pays du Nord ou de pays privilégiant l'agriculture extensive (Argentine, ...).

Peu de moyens dégagés pour l'environnement

Cette incapacité à s'adapter aux évolutions de la demande en matière d'environnement est notamment imputable au refus de la collectivité et des consommateurs de payer les coûts environnementaux de l'agriculture française. La future PAC intègre d'ailleurs de façon limitée, comme aujourd'hui, la préservation de l'environnement. Au niveau national, la collectivité n'affecte que peu de moyens à la préservation de l'environnement par les agriculteurs (pas plus qu'aujourd'hui !). Sur le plan international, aucun accord n'est véritablement appliqué dans le domaine de l'environnement, celui-ci n'étant utilisé que comme un instrument dans la compétition entre pays (barrières à l'entrée, ...).

L'incapacité de la filière à coordonner ses actions

Ainsi, face à la demande de contractualisation assez systématique de la part de l'aval, seule une partie des agriculteurs peut répondre de façon satisfaisante, faute de moyens, de formation et aussi de coordination de la filière.

L'agriculture doit cependant parer aux effets les plus dommageables, notamment ceux des élevages intensifs existants. La création de nouvelles installations de ce type étant interdite.

Au niveau local, l'environnement est un sujet de concurrence, voire de conflits entre les différents partenaires et prestataires de conseil : chambres d'agriculture, instituts techniques, distributeurs... La plupart des agriculteurs, faute de moyens et de sensibilisation, privilégient encore les paramètres technico-économiques dans le choix des intrants.

SCENARIO B : 2010, LA CONQUÊTE PAR L'AGRICULTURE RAISONNÉE

Le retour de la confiance du public dans le monde agricole

La demande de plus en plus forte du public en matière d'environnement s'étend, au-delà des exigences en matière de santé et de sécurité, à l'ensemble des domaines : protection de la faune et de la flore, des milieux naturels, du cadre de vie et des conditions de vie en général. Parallèlement, la maîtrise de la crise de la vache folle, une traçabilité convaincante et une information du public améliorée (les médias connaissent mieux le monde rural et agricole) ont restauré la confiance du consommateur envers l'agriculture. Ce retour à la confiance du public est favorisé par l'amélioration perceptible de l'état de l'environnement sur l'ensemble du territoire français.

L'agriculture raisonnée prend toute sa place

La demande publique, la volonté politique et les moyens dégagés par la filière, ont permis à l'agriculture intensive de réduire très fortement, voire de supprimer, les conséquences dommageables à l'environnement par la mise en oeuvre de solutions appropriées telles que les OGM, acceptées par un public qui a été rassuré à leur sujet. L'ensemble de l'agriculture, intensive et "raisonnée", extensive et biologique satisfait les différents types d'attentes des consommateurs en matière d'environnement, et donc celles de l'agroalimentaire et de la grande distribution. L'agriculture française "propre" gagne des parts de marché en Europe et dans le monde.

L'environnement est une valeur reconnue dans les échanges

Cette évolution de l'agriculture est facilitée par les modifications de comportements des consommateurs, qui sont prêts à payer une partie du coût de la qualité environnementale ; et par la mise en place de la nouvelle PAC qui intègre la préservation de l'environnement dans l'ensemble de ses critères de financement.

Au plan international, l'environnement a été intégré, essentiellement entre les pays développés, dans les règles du jeu du commerce international ainsi que dans leur application (ce qui n'empêche pas certains de l'utiliser encore comme un instrument dans

la compétition entre pays : barrières à l'entrée, ...). Au niveau national, la collectivité a décidé d'affecter une part de ses moyens à la préservation de l'environnement en payant les agriculteurs pour ce rôle d'«écoculteurs», principalement dans les zones environnementalement riches ou fragiles (parc naturel, montagne, vallées, littoral).

La filière maîtrise la contractualisation et les contrôles

Les contrôles sont accrus, mais ils ont été anticipés par l'ensemble de la filière (l'installation de nouveaux élevages intensifs a été par exemple interdite et les élevages existants ont été réhabilités, ou détruits pour les plus polluants). La contractualisation est le mode de relations quasi systématique entre les agriculteurs et l'aval de la filière, permettant la constitution d'une offre de produits satisfaisant les critères de qualité environnementale requis par la demande. Les distributeurs sont certifiés "ISO Environnement" et les agriculteurs ont eu les moyens, la formation et le soutien de la filière pour améliorer très fortement leurs pratiques.

La coordination retrouvée dans la filière

Au niveau local, les différents partenaires et prestataires de conseil (chambres d'agriculture, instituts techniques, distributeurs...) coordonnent leurs actions pour optimiser la gestion environnementale de l'agriculture, y compris avec les partenaires publics locaux. Dans ce cadre, les agriculteurs ont des exigences d'intrants présentant des risques quasi nuls et demandent des services performants en matière d'environnement.

SCENARIO C : 2010, LA PLURALITE ET L'INCONFORT

Note : Ce scénario a été construit en situation intermédiaire entre les deux autres, conçus comme des scénarios de cadrage

La confiance du public en "dent de scie" et une gestion parfois chaotique (et donc inconfortable) des risques environnementaux

La demande du public reste forte pour la santé et la sécurité (notamment alimentaire) et se mobilise pour la préservation de l'environnement essentiellement au niveau local (effet "NIMBY", "not in my back-yard", c'est-à-dire "pas dans mon jardin"). Les efforts de maîtrise des crises type "vache folle" et les réponses comme la traçabilité ont restauré une confiance minimale chez le consommateur. Il est néanmoins prêt à s'enflammer. Les efforts d'information doivent être permanents, pour des résultats non garantis.

Le contraste des exigences environnementales, et des réponses de l'agriculture

La pression de la réglementation et des contrôles (avec notamment la création des agences de veille sanitaire - mariant les exigences des ministères de l'Agriculture, de la Santé et de

l'Environnement) est montée en puissance en France, et s'est particulièrement concentrée sur les formes les plus intensives de production agricole. L'agriculture intensive est encore restée trop polluante, notamment dans les zones vulnérables ou considérées comme fragiles par le public. Les OGM voient leur place - encore limitée en 2010 - finalement acceptée, après un long et incertain débat collectif et public, et un accord enfin trouvé au niveau européen, notamment pour défendre la position de l'Europe par rapport aux États-Unis.

La réponse de l'agriculture à ces contraintes et à ce contexte est assez diverse selon les filières, les produits, les régions, mais aussi les individus. Ce qui ne rend pas aisée la politique des acteurs nationaux qui doivent faire face à des marchés très segmentés dans leurs besoins et leurs pratiques.

L'environnement fait petit à petit sa place dans l'économie agricole

Les consommateurs sont encore le plus souvent attentifs aux prix des produits mais une part croissante d'entre eux attend une qualité environnementale certifiée, ce qui ouvre une porte de plus en plus large aux produits de l'agriculture extensive (élevage) ou biologique, mais aussi aux productions de l'agriculture "raisonnée", qui commence à trouver un écho dans le public. Les crédits publics et notamment la PAC concentrent toujours leurs efforts sur des financements spécifiques pour l'environnement (les mesures agri-environnementales se sont assez fortement développées). Les 15 n'ont cependant pas pu s'entendre sur la mise en place d'une "conditionnalité environnementale" de l'ensemble des crédits PAC.

Une réponse de la filière qui mélange le meilleur ... et le pire

La montée régulière et inéluctable - mais parfois chaotique - des attentes et des réglementations n'a pas suscité un mouvement d'ensemble clair de la filière, ni des actions toujours coordonnées entre tous ses acteurs. Certaines filières de produits, ou certaines régions particulièrement concernées ou motivées, se sont résolument engagées dans la prise en compte de l'environnement. C'est même devenu pour les meilleurs un axe majeur de leur développement.

Pour d'autres, des secteurs moins exposés ou des firmes ou des individus moins motivés, l'environnement est toujours perçu comme une contrainte et un frein à leur métier. Ils changent peu leur comportement.

L'APPORT DU DELPHI-ABAQUE DE REGNIER A LA CONSTRUCTION DE SCENARIOS

C'est à notre connaissance la première fois que des scénarios ont été construits à partir des résultats d'une consultation d'experts par la méthode Delphi-Abaque de Régnier. Les

apports de cette démarche à l'élaboration de scénarios portent essentiellement sur les deux points suivants :

- le choix des dimensions structurant les scénarios

Ce choix est très certainement celui qui conditionne le plus de la qualité de l'élaboration des images futures. En effet, si l'on "oublie" une dimension clé, on ne sera pas en mesure de balayer de façon pertinente les futurs possibles, ce qui est l'objectif premier de la construction de scénarios. C'est pour cela que l'on a souvent recours à des méthodes telles que l'analyse structurelle (outil d'analyse systémique), qui permet de repérer par une étude systématique les éléments les plus influents qui conditionneront l'avenir d'un système étudié et donc de construire des scénarios à partir de ces éléments.

Mais, de plus en plus souvent, on est amené à faire l'économie de cette méthode en raison de la longueur de ses délais de mise en oeuvre. D'autres voies plus intuitives existent. Celle qui a été pratiquée ici en fait partie, mais elle présente l'avantage de mettre en place des gardes-fous puisque le choix de ses dimensions est validé et amendé au travers des trois tours de questionnement pouvant porter sur un large échantillon de personnes interrogées.

- le choix des hypothèses d'évolution de ces dimensions

Formuler des hypothèses sur l'avenir de telle ou telle dimension est sans doute une des étapes les plus délicates de tout exercice de prospective. Elle nécessite un travail documentaire et de recueil d'opinions d'experts important et parfois difficile à réaliser. Ici par définition, on a recueilli l'opinion d'experts, tout en conservant la diversité de ces opinions, ce qui a permis notamment de repérer les principales incertitudes de l'avenir.

Enfin, le dernier apport de cette démarche à la construction de scénarios concerne sa capacité à révéler les visions de l'avenir des acteurs qui vont le construire. Ces visions sont tout à fait déterminantes puisque c'est en fonction d'elles que les acteurs vont agir. Les identifier, c'est donc repérer les voies des actions futures des distributeurs concernant le thème étudié.

MOBILISER UNE FILIERE SUR LES DEFIS A VENIR

La consultation a montré la réceptivité du monde de la distribution et sa prise de conscience de l'importance de cette dimension environnementale.

Menée de façon très décentralisée, ayant associé plusieurs dizaines de responsables de la distribution ainsi que des membres de l'entreprise BASF, elle a de fait permis de construire et d'affiner les "références", repères et réflexions qui favorisent l'intégration de la dimension environnementale dans l'ensemble des composantes de l'action de ces entreprises : choix technologiques, relations commerciales, attentes des consommateurs, respect des réglementations, etc.

La méthode Delphi-Abaque, par sa forme (questions qualitatives, demande de commentaires), par l'enchaînement des trois tours de questionnement, par la restitution des réponses à chaque tour, a contribué à un véritable processus pédagogique collectif. C'est en particulier vrai quand on remarque qu'à plusieurs reprises les réponses au questionnaire étaient élaborées pendant de véritables réunions de travail chez les distributeurs.

Ainsi l'enchaînement des questions - qui abordent successivement la compréhension du problème, l'exploration prospective à l'horizon 2010 puis la réponse stratégique des acteurs de la filière - place les personnes interrogées dans la dynamique de réflexion qui articule logiquement prospective et stratégie :

- que peut-il se passer à l'avenir ? Et pourquoi le système pourrait-il évoluer de telle ou telle manière ?
- qu'est-ce que cela peut avoir comme impact sur mon activité ?
- qu'est-ce que je peux faire :
 - . en réponse aux évolutions attendues ou pour les anticiper ?
 - . pour faire évoluer le système dans une direction qui me convient ?

Enfin, les travaux - les deux étapes que sont la consultation prospective avec le Delphi-Abaque et la construction des scénarios - ont été présentés auprès d'un certain nombre d'acteurs de la filière. Ces diverses présentations ont été le support de débats dans divers cercles professionnels :

- avec des distributeurs lors d'un séminaire au début de l'été 1997,
- auprès du monde agricole, par exemple à l'occasion de la présentation des scénarios lors d'une assemblée générale de coopérative agricole, participation renforcée par le fait que les agriculteurs s'étaient au préalable prononcés sur certaines des questions tirées du Delphi-Abaque lors de réunions de section ²²,
- en interne à l'entreprise BASF, pour approfondir la prise de conscience des problématiques environnementales et l'importance de cette dimension pour un fabricant d'engrais et de produits de protection des plantes,
- lors d'un séminaire technique de réflexion sur les problèmes d'environnement pour un réseau de distributeurs négociants privés, afin d'identifier les domaines d'action appropriés.

²² Voir la revue *Magasin Agricole*, février 1998.

À chaque fois la nature des questions posées lors du Delphi-Abaque, la structuration des réponses, le contenu des scénarios, les dimensions constitutives de ces scénarios à moyen terme, les images de l'histoire à venir des interfaces entre l'environnement et la filière agricole ont permis de nourrir la réflexion sur les évolutions possibles de l'interface environnement-agriculture. Ils ont ainsi contribué à améliorer le choix des actions à mener par les différents acteurs de la filière agricole, qui permettront de relever ce défi majeur.

Annexe 1

Les cinq thèmes de la réflexion prospective

Cette liste de thèmes et sous-thèmes a été élaborée au tout début des travaux, avant la conception du questionnaire du premier tour, afin d'identifier les dimensions principales et le contenu détaillé de la réflexion.

1) Le contexte général

- Le contenu de la notion d'environnement : pollutions, nuisances, ressources de la faune et de la flore, santé, cadre de vie...
- L'état de l'environnement et la qualité des milieux (eaux, air, ...) ou des ressources (sols, faune et flore, ...)
- L'évolution des priorités de l'action publique : eau, santé, faune et flore, paysages, ...
- L'opinion et les attentes du public en matière d'environnement
- Opinion publique et pollutions agricoles
- Opinion publique et qualité des produits agricoles
- La notion d'"agriculture durable", la prise en compte du long terme
- Les priorités de l'action publique entre les zones urbaines et les zones rurales
- "Désertification rurale" et préservation de l'environnement à long terme

2) L'évolution générale de la filière et ses conséquences sur l'interface avec l'environnement

- La place de l'environnement dans les politiques de recherche des fournisseurs, la concurrence entre leurs produits (engrais et produits phytosanitaires)
- Intensification/extensification de l'agriculture et environnement
- L'activité des distributeurs et les coûts/opportunités de la préservation de l'environnement
- Le revenu des agriculteurs et les coûts/opportunités de la préservation de l'environnement
- Production agricole, demande agroalimentaire et environnement
- Le rôle des "biotechnologies" dans les intrants, dans les espèces cultivées
- Le développement de la lutte biologique
- Le développement des produits finis biologiques

3) Les contraintes en matière d'environnement qui s'imposent à la filière

- Les contraintes au niveau des fournisseurs (recherche, homologation des produits, mise sur le marché, exigences locales de distribution, préconisation, ...)

- Les contraintes au niveau des distributeurs (responsabilité, transport et stockage, agrément de distribution, préconisation, certification, formation, ...)
- Les contraintes au niveau des agriculteurs (plans d'épandages, directive nitrates, gestion des déchets, risques, normes sur matériels, cahier des charges pour produits vendus, alimentation animale, ...)

4) Les acteurs externes et leurs rôles sur la filière

- Le rôle de l'Union européenne (réglementation, PAC, fonds régionaux, ...)
- La prise en compte de l'environnement dans les Politiques Agricoles Communes
- Le rôle des pouvoirs publics nationaux
- Le rôle des pouvoirs publics locaux (DIREN, DRAF, DRASS, DRIRE, ...)
- Le rôle des acteurs locaux (Chambre d'agriculture, organismes de financement, ...)
- Qualité de l'environnement et politiques de développement rural des pouvoirs publics locaux
- Le rôle de partenaire technique et financier des agences de l'eau
- Le rôle du lobbying environnemental

5) Les actions de la filière en matière d'environnement (fournisseurs, distributeurs, agriculteurs)

- La prise en compte de l'environnement par les fournisseurs (l'environnement comme condition de compétitivité)
- La place de l'environnement dans les relations fournisseurs/distributeurs
- La place de l'environnement dans les relations distributeurs/transformateurs
- La prise en compte de l'environnement par les distributeurs
- La place de l'environnement dans les relations distributeurs/agriculteurs
- L'environnement dans les relations entre les agriculteurs et les organismes locaux d'assistance et de contrôle
- L'environnement (la recherche de qualité) comme une opportunité pour les produits agricoles, pour les agriculteurs, ...
- Environnement et "comportement culturel" (dont culture technique) des agriculteurs

De fait, les sujets réellement abordés lors des trois tours se sont en partie éloignés de la liste ci-dessus, compte tenu des priorités définies au cours de la réflexion par le Comité de Pilotage et des résultats des votes des experts à chacun des deux tours.

Annexe 2

Les soixante-six questions posées lors des trois tours de questionnaire

Les sujets soumis au vote du premier tour

Analyse du passé

- 2) En France, la régression de la faune et de la flore sauvages s'est accélérée ces vingt dernières années
- 3) La qualité de l'environnement s'est régulièrement dégradée dans l'espace rural depuis vingt ans
- 6) L'agriculture a créé des dommages environnementaux à long terme dans le milieu naturel (pollution des nappes, ...)
- 7) C'est l'intensification de l'agriculture ces vingt dernières années (remembrement, emploi d'intrants, ...) qui est la cause essentielle des problèmes d'environnement liés à ce secteur d'activité
- 10) Il y a dix ans, les contraintes liées à l'environnement étaient marginales pour la filière
- 14) Ces dernières années, les contraintes liées à l'environnement ont renforcé la tendance à la diminution des intrants
- 20) L'environnement était un sujet ignoré par les acteurs de la filière (industriels, distributeurs, agriculteurs) il y a dix ans
- 21) La recherche industrielle chez les fournisseurs intègre la préservation de l'environnement depuis plus de dix ans

Analyse de la situation actuelle

- 1) La protection de l'environnement c'est d'abord la préservation de la qualité des milieux physiques (eau, air, sol)
- 4) La demande sociale en matière d'environnement c'est aujourd'hui d'abord la protection de la santé
- 5) L'agriculture est un des principaux responsables des niveaux de pollution du milieu rural
- 8) Les problèmes d'environnement pour la filière sont essentiellement relatifs à la pollution de l'eau
- 9) Aujourd'hui, l'environnement est marginal dans les exigences de l'agroalimentaire à l'égard de la filière
- 11) La recherche chez les fournisseurs est aujourd'hui fortement contrainte par les exigences en matière de protection de l'environnement
- 12) La santé des consommateurs est aujourd'hui l'élément essentiel derrière les contraintes d'environnement pour la filière
- 13) Dans le domaine de l'agriculture, les contraintes liées à l'environnement ne concernent aujourd'hui que l'agriculture intensive
- 15) Aujourd'hui, le coût des contraintes techniques liées à l'environnement a un effet limité sur les marges des distributeurs
- 16) Les contraintes en matière d'environnement se décident essentiellement au niveau européen
- 17) Le ministère de l'Agriculture a aujourd'hui une réelle volonté d'intégrer l'environnement dans sa politique
- 18) Le public n'a perçu la responsabilité de l'agriculture dans les pollutions que très récemment
- 19) Les organismes de développement de proximité (chambres d'agriculture, organismes techniques, centres de gestion, ...) jouent le principal rôle en matière de conseil en environnement auprès des agriculteurs
- 22) Aujourd'hui, une très faible minorité d'agriculteurs se sent responsable de la dégradation de l'environnement

Les sujets soumis au vote du deuxième tour

Complément de diagnostic

- 1) La prise en compte de l'environnement dans les différents métiers de la distribution est encore marginale aujourd'hui
- 2) Le raisonnement de la fertilisation et de la protection phytosanitaire n'a pas actuellement d'impact sur le chiffre d'affaires de la distribution
- 3) Aujourd'hui, les distributeurs apportent régulièrement une expertise en environnement aux agriculteurs
- 4) L'agriculture n'a pas aujourd'hui de véritable politique de communication vers le grand public sur les questions environnementales
- 5) Aujourd'hui, la sensibilisation du public et l'information du consommateur en matière d'environnement jouent un rôle important dans l'évolution de la filière
- 6) Aujourd'hui, l'agriculteur est prêt à changer son comportement pour la préservation de l'environnement

L'exploration prospective

- 7) En 2010, la protection de la santé restera l'axe majeur des politiques d'environnement
- 8) D'ici 2010, les consommateurs exigeront des produits alimentaires présentant un "risque quasi nul"
- 9) D'ici 2010, les agriculteurs exigeront des intrants présentant un "risque quasi nul" par rapport à l'environnement
- 10) La montée en puissance de la contrainte environnement peut remettre en question l'agriculture intensive en France à l'horizon 2010
- 11) A l'horizon 2010, tous les distributeurs seront capables d'offrir un conseil de qualité en matière d'environnement aux agriculteurs
- 12) D'ici 2010, le renforcement des contraintes environnementales entraînera des délocalisations importantes de production agricole
- 13) Les évolutions technologiques et les modes de production agricoles auront réduit très fortement, d'ici l'an 2010, les consommations d'intrants
- 14) Les organismes génétiquement modifiés représentent une opportunité pour une agriculture soucieuse de préservation de l'environnement
- 15) La place des organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation humaine restera marginale d'ici 2010
- 16) A l'horizon 2010, toutes les entreprises de distribution seront certifiées "ISO environnement" (agrément, management environnemental, ...)
- 17) D'ici 2010, la contrainte environnement va généraliser la contractualisation pour tous les agriculteurs (cahier des charges, objectifs de traçabilité, sécurité, ...)
- 18) D'ici 2010, les agriculteurs seront soumis à une mise en œuvre généralisée des contrôles en matière d'environnement (produits autorisés, directive nitrate, ...)
- 19) La prochaine PAC sera largement fondée sur la préservation de l'environnement
- 20) D'ici l'an 2010, les chambres d'agriculture et les instituts techniques joueront un rôle fondamental dans le conseil en protection de l'environnement
- 21) D'ici l'an 2010, les agriculteurs attendront des distributeurs qu'ils soient leurs interlocuteurs privilégiés en matière de gestion environnementale
- 22) A l'horizon 2010, l'agriculture aura intégré l'impact des médias

Les sujets soumis au vote du troisième tour

Exploration prospective à l'horizon 2010, thèmes 1 à 4

- 1) À l'horizon 2010, il sera possible de concilier une agriculture intensive et préservant l'environnement, tout en assurant un revenu satisfaisant pour les agriculteurs
- 2) L'agriculture biologique restera marginale en volume à l'horizon 2010
- 3) En 2010, l'agriculture extensive aura connu un fort développement
- 4) L'agriculture aura à l'horizon 2010 regagné la confiance de l'opinion publique en matière de sécurité alimentaire
- 5) La traçabilité mise en place dans la filière agricole sera un instrument essentiel pour vaincre la crainte des consommateurs avant 2010
- 6) La création d'élevages hors sols sera impossible en 2010 dans une part significative du pays
- 7) La sensibilité environnementale créera à l'horizon 2010 une situation de forte incertitude pour la filière
- 8) On peut envisager à l'horizon 2010 un scénario de marginalisation des préoccupations en faveur de l'environnement face aux objectifs purement économiques
- 9) À l'horizon 2010, la collectivité consentira à payer, de façon significative, le rôle de l'agriculture dans la préservation de l'espace rural
- 10) En 2010 les règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) concernant les échanges de produits agricoles intégreront la préservation de l'environnement dans les pays développés
- 11) En 2010, tous les prescripteurs (chambres d'agriculture, instituts techniques, ...) auront été formés et certifiés en matière d'environnement

Exploration prospective à l'horizon 2010, thème 5 : les actions de la filière

- 12) En 2010, c'est la distribution qui gèrera le processus de la récupération et du recyclage des emballages phytosanitaires et des produits non utilisés
- 13) D'ici 2010, les fournisseurs et les distributeurs auront été acceptés comme partenaires des pouvoirs publics pour l'élaboration des normes et des plans d'action en matière d'environnement, y compris au niveau local
- 14) En 2010, les distributeurs participeront activement à l'effort d'information du public sur les relations entre agriculture et environnement
- 15) En 2010, l'ensemble des personnels concernés chez les distributeurs sera – en matière d'environnement – formé, qualifié et/ou certifié
- 16) En 2010, les distributeurs participeront activement à la formation et à l'information des agriculteurs en matière d'environnement
- 17) D'ici 2010, les distributeurs sélectionneront et préconiseront les produits en fonction de leur intérêt technico-économique mais aussi de leurs conséquences pour l'environnement au niveau local
- 18) En 2010, la majorité des distributeurs auront conclu des chartes de "bonne utilisation" de leurs produits (engrais, phytosanitaires) avec les agriculteurs
- 19) En 2010, ce sont les organismes de commercialisation des produits agroalimentaires qui garantiront la qualité au titre de l'environnement
- 20) En 2010, les distributeurs factureront les services environnement aux agriculteurs (usage des produits, orientation de production, aménagement paysager, formation, ...)
- 21) À l'horizon 2010, l'agriculture, comme les autres secteurs économiques, paiera ses coûts environnementaux (eau, déchets, etc.)
- 22) En 2010, tous les agriculteurs seront formés à la protection de l'environnement

Annexe 3

Les cinq thèmes de questionnement et les affirmations soumises au vote sur le passé, le présent et le futur

Cette annexe reprend l'intitulé de l'ensemble des 66 questions soumises à l'opinion des experts en les regroupant selon les groupes de thèmes suivants :

- 1 et 2 : contexte général, évolution de la filière agricole et ses interfaces avec l'environnement
- 3 et 4 : contraintes en matière d'environnement et rôle des acteurs externes,
- 5 : actions de la filière.

Ces questions sont réparties successivement selon qu'elles concernent le passé, le présent ou le futur (horizon 2010) et montrent ainsi clairement la logique profonde de la réflexion prospective.

THEMES 1 ET 2 : LE CONTEXTE GENERAL ET L'EVOLUTION DE LA FILIERE AGRICOLE

Analyse du passé

Évolution de la qualité de l'environnement depuis 20 ans

- En France, la régression de la faune et de la flore sauvages s'est accélérée ces vingt dernières années
- La qualité de l'environnement s'est régulièrement dégradée dans l'espace rural depuis vingt ans

Évolution de l'interface agriculture/environnement depuis 20 ans

- L'agriculture a créé des dommages environnementaux à long terme dans le milieu naturel (pollution des nappes, ...)
- C'est l'intensification de l'agriculture ces vingt dernières années (remembrement, emploi d'intrants, ...) qui est la cause essentielle des problèmes d'environnement liés à ce secteur d'activité

Analyse de la situation actuelle

La demande sociale aujourd'hui

- La protection de l'environnement c'est d'abord la préservation de la qualité des milieux physiques (eau, air, sol)
- La demande sociale en matière d'environnement c'est aujourd'hui d'abord la protection de la santé

L'interface agriculture/environnement aujourd'hui

- L'agriculture est un des principaux responsables des niveaux de pollution du milieu rural
- Les problèmes d'environnement pour la filière sont essentiellement relatifs à la pollution de l'eau

Exploration prospective à l'horizon 2010

L'évolution de la demande sociale, l'attente des consommateurs, l'opinion publique

- En 2010, la protection de la santé restera l'axe majeur des politiques d'environnement
- D'ici 2010, les consommateurs exigeront des produits alimentaires présentant un "risque quasi nul"
- L'agriculture aura à l'horizon 2010 regagné la confiance de l'opinion publique en matière de sécurité alimentaire

- La traçabilité mise en place dans la filière agricole sera un instrument essentiel pour vaincre la crainte des consommateurs avant 2010

Les trajectoires possibles pour l'agriculture

- À l'horizon 2010, il sera possible de concilier une agriculture intensive et préservant l'environnement, tout en assurant un revenu satisfaisant pour les agriculteurs
- L'agriculture biologique restera marginale en volume à l'horizon 2010
- En 2010, l'agriculture extensive aura connu un fort développement

Technologies agricoles (dont OGM) et leurs conséquences pour l'environnement

- Les évolutions technologiques et les modes de production agricoles auront réduit très fortement, d'ici l'an 2010, les consommations d'intrants
- Les organismes génétiquement modifiés représentent une opportunité pour une agriculture soucieuse de préservation de l'environnement
- La place des organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation humaine restera marginale d'ici 2010

Éléments du contexte général Économie-environnement pour la filière

- On peut envisager à l'horizon 2010 un scénario de marginalisation des préoccupations en faveur de l'environnement face aux objectifs purement économiques
- À l'horizon 2010, la collectivité consentira à payer, de façon significative, le rôle de l'agriculture dans la préservation de l'espace rural
- En 2010 les règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) concernant les échanges de produits agricoles intégreront la préservation de l'environnement dans les pays développés

THEMES 3 ET 4 : LES CONTRAINTES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT, ET LE ROLE DES ACTEURS EXTERNES A LA FILIERE

Analyse du passé

Les contraintes environnement pour la filière depuis 10 ans

- Il y a dix ans, les contraintes liées à l'environnement étaient marginales pour la filière
- Ces dernières années, les contraintes liées à l'environnement ont renforcé la tendance à la diminution des intrants

Analyse de la situation actuelle

Les contraintes issues de l'aval et l'opinion du public sur la filière

- Aujourd'hui, l'environnement est marginal dans les exigences de l'agroalimentaire à l'égard de la filière
- La santé des consommateurs est aujourd'hui l'élément essentiel derrière les contraintes d'environnement pour la filière
- Le public n'a perçu la responsabilité de l'agriculture dans les pollutions que très récemment
- Aujourd'hui, la sensibilisation du public et l'information du consommateur en matière d'environnement jouent un rôle important dans l'évolution de la filière

Les effets des contraintes environnementales sur la filière (fournisseurs, distributeurs, agriculteurs)

- La recherche chez les fournisseurs est aujourd'hui fortement contrainte par les exigences en matière de protection de l'environnement
- Aujourd'hui, le coût des contraintes techniques liées à l'environnement a un effet limité sur les marges des distributeurs
- Le raisonnement de la fertilisation et de la protection phytosanitaire n'a pas actuellement d'impact sur le chiffre d'affaires de la distribution

- Dans le domaine de l'agriculture, les contraintes liées à l'environnement ne concernent aujourd'hui que l'agriculture intensive

Le jeu des acteurs externes à la filière en matière d'environnement

- Les contraintes en matière d'environnement se décident essentiellement au niveau européen
- Le ministère de l'Agriculture a aujourd'hui une réelle volonté d'intégrer l'environnement dans sa politique
- Les organismes de développement de proximité (chambres d'agriculture, organismes techniques, centres de gestion, ...) jouent le principal rôle en matière de conseil en environnement auprès des agriculteurs

Exploration prospective à l'horizon 2010

Les contraintes environnementales et leurs effets sur les trajectoires possibles pour l'agriculture et la filière

- La montée en puissance de la contrainte environnement peut remettre en question l'agriculture intensive en France à l'horizon 2010
- D'ici 2010, le renforcement des contraintes environnementales entraînera des délocalisations importantes de production agricole
- La création d'élevages hors sols sera impossible en 2010 dans une part significative du pays
- La sensibilité environnementale créera à l'horizon 2010 une situation de forte incertitude pour la filière

Les contraintes environnements sur le métier des agriculteurs

- D'ici 2010, la contrainte environnement va généraliser la contractualisation pour tous les agriculteurs (cahier des charges, objectifs de traçabilité, sécurité, ...)
- D'ici 2010, les agriculteurs seront soumis à une mise en œuvre généralisée des contrôles en matière d'environnement (produits autorisés, directive nitrate, ...)

Le jeu des acteurs à l'horizon 2010

- La prochaine PAC sera largement fondée sur la préservation de l'environnement
- D'ici l'an 2010, les chambres d'agriculture et les instituts techniques joueront un rôle fondamental dans le conseil en protection de l'environnement
- En 2010, tous les prescripteurs (chambres d'agriculture, instituts techniques, ...) auront été formés et certifiés en matière d'environnement
- En 2010, ce sont les organismes de commercialisation des produits agroalimentaires qui garantiront la qualité au titre de l'environnement

THEME 5 : LES ACTIONS DE LA FILIERE (FOURNISSEURS, DISTRIBUTEURS, AGRICULTEURS)

Analyse du passé

La prise en compte de l'environnement par la filière il y a 10 ans

- L'environnement était un sujet ignoré par les acteurs de la filière (industriels, distributeurs, agriculteurs) il y a dix ans
- La recherche industrielle chez les fournisseurs intègre la préservation de l'environnement depuis plus de dix ans

Analyse de la situation actuelle

La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs aujourd'hui

- Aujourd'hui, une très faible minorité d'agriculteurs se sent responsable de la dégradation de l'environnement
- Aujourd'hui, l'agriculteur est prêt à changer son comportement pour la préservation de l'environnement
- L'agriculture n'a pas aujourd'hui de véritable politique de communication vers le grand public sur les questions environnementales

La prise en compte de l'environnement par la distribution aujourd'hui

- La prise en compte de l'environnement dans les différents métiers de la distribution est encore marginale aujourd'hui
- Aujourd'hui, les distributeurs apportent régulièrement une expertise en environnement aux agriculteurs

Exploration prospective à l'horizon 2010

La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs en 2010

- D'ici 2010, les agriculteurs exigeront des intrants présentant un “risque quasi nul” par rapport à l'environnement
- À l'horizon 2010, les agriculteurs attendront des distributeurs qu'ils soient leurs interlocuteurs privilégiés en matière de gestion environnementale
- À l'horizon 2010, l'agriculture aura intégré l'impact des médias
- À l'horizon 2010, l'agriculture, comme les autres secteurs économiques, paiera ses coûts environnementaux (eau, déchets, etc.)
- En 2010, tous les agriculteurs seront formés à la protection de l'environnement

La prise en compte de l'environnement par la distribution en 2010

- Les rôles de la distribution dans le domaine de l'environnement
 - . En 2010, c'est la distribution qui gèrera le processus de la récupération et du recyclage des emballages phytosanitaires et des produits non utilisés
 - . En 2010, les distributeurs participeront activement à l'effort d'information du public sur les relations entre agriculture et environnement
 - . En 2010, les distributeurs participeront activement à la formation et à l'information des agriculteurs en matière d'environnement
 - . D'ici 2010, les fournisseurs et les distributeurs auront été acceptés comme partenaires des pouvoirs publics pour l'élaboration des normes et des plans d'action en matière d'environnement, y compris au niveau local
- Environnement et choix stratégiques ou commerciaux
 - . D'ici 2010, les distributeurs sélectionneront et préconiseront les produits en fonction de leur intérêt technico-économique mais aussi de leurs conséquences pour l'environnement au niveau local
 - . En 2010, la majorité des distributeurs auront conclu des chartes de “bonne utilisation” de leurs produits (engrais, phytosanitaires) avec les agriculteurs
 - . En 2010, les distributeurs factureront les services environnement aux agriculteurs (usage des produits, orientation de production, aménagement paysager, formation, ...)
- Les compétences internes
 - . À l'horizon 2010, tous les distributeurs seront capables d'offrir un conseil de qualité en matière d'environnement aux agriculteurs
 - . À l'horizon 2010, toutes les entreprises de distribution seront certifiées “ISO environnement” (agrément, management environnemental, ...)
 - . En 2010, l'ensemble des personnels concernés chez les distributeurs sera – en matière d'environnement – formé, qualifié et/ou certifié

